

PROJET D'APPUI A LA REALISATION DE LA LEPI (PAREL_2009-2012)

RAPPORT FINAL DE CLOTURE FINANCIERE

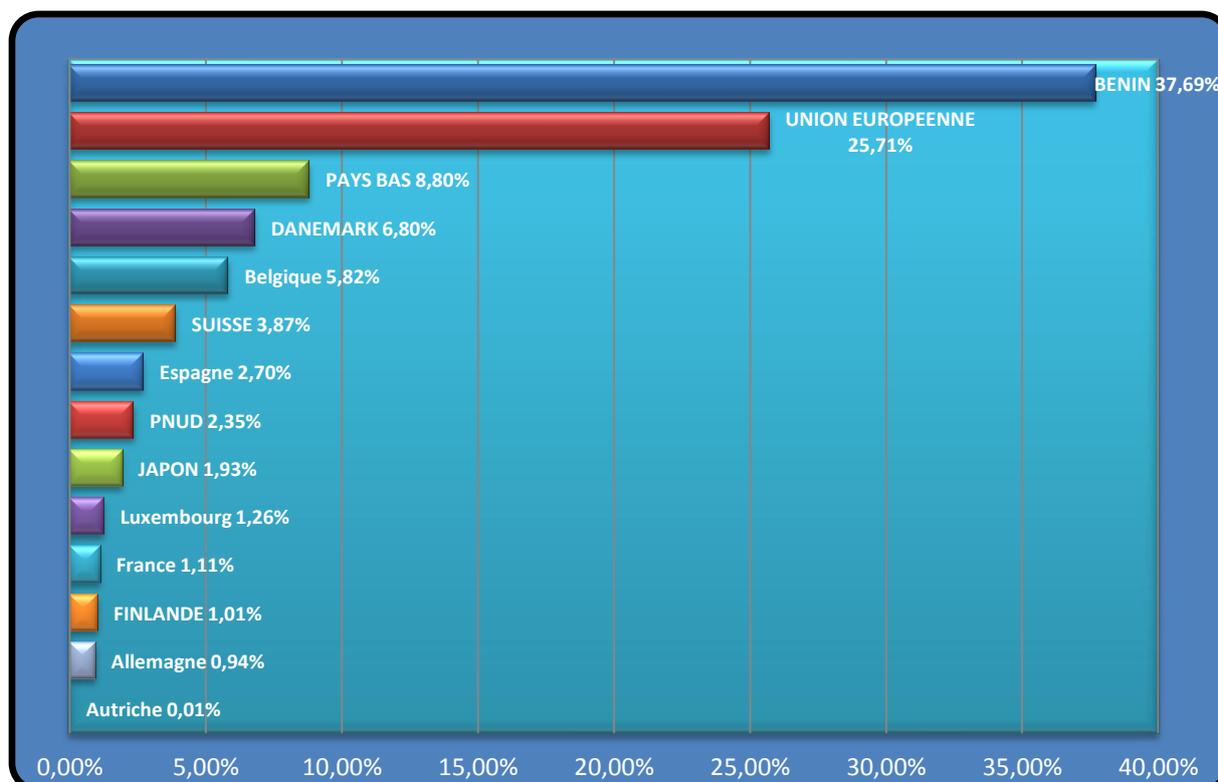


Table des matières

1	Informations générales sur le PAREL	4
2	Contexte	4
3	Cadre juridique.	6
4	Cadre institutionnel.....	6
5	Déroulement des opérations, suivi et évaluations des activités, difficultés et résultats.....	9
PREMIERE PARTIE : déroulement des opérations, suivi et évaluations des activités, difficultés et résultats du RENA/LEPI		
1	Appui au MCRI, à la Cour Constitutionnelle et aux organes de gestion du RENA/LEPI (CPS et MIRENA)	10
1.1	Appui au MCRI.....	11
1.2	Appui au SAP/CENA.....	11
1.3	Appui à la Cour Constitutionnelle et à la gestion du contentieux.....	11
1.4	Communication et sensibilisation	12
2	Appui à la réalisation des opérations des différentes phases du RENA/LEPI.....	13
2.1	Cartographie censitaire	13
2.2	Recensement porte à porte (RPP) des citoyens de 8 ans et plus.....	18
2.3	Enregistrement des données biométriques des citoyens de 12 ans et plus	21
3	Archivage électronique des documents du RENA/LEPI	27
DEUXIEME PARTIE : Coordination, suivi évaluation et gestion du basket fund du PAREL ..		
1	Coordination, suivi Evaluation et gestion du Basket fund du PAREL	31
1.1	Gestion du PAREL et suivi évaluation du RENA/LEPI.....	31
1.1.1	Mise en place et fonctionnement de l'unité de Gestion du PAREL :	31
1.1.2	Arrangement de Gestion du Basket Fund.	31
1.1.3	Mobilisation des ressources.	32
1.1.4	Accords de financement signés entre le PNUD et les bailleurs de fonds (Gouvernement et PTFs)	33
1.2	Gestion des ressources du panier commun	39
1.2.1	Suivi et évaluation de la gestion des ressources du panier commun.....	39
1.2.2	Acquisition et gestion des biens et services	39
1.2.3	Paiements des émoluments du personnel d'exécution	40
TROISIEME PARTIE : renforcement des capacités des organes du RENA/LEPI		
1	Renforcement des capacités des Organes du RENA/LEPI.....	61
1.1	Renforcement des Capacités du SAP /CENA, du MCRI, de la CPS, de la MIRENA et de la Cour Constitutionnelle.	61
1.2	Renforcement des capacités des organes techniques de gestion du RENA/LEPI	61
QUATRIEME PARTIE : activités de clôture du PAREL.....		
1	Activités de Clôture du PAREL.....	64
1.1	Inventaires du patrimoine et réparation des équipements	64
1.2	Réparation des kits et autres équipements.	67

2	Transfert officiel de propriété.....	67
3	Audit financier et évaluation externes du PAREL	71
3.1	Audit financier	71
3.2	Evaluation externe du PAREL	71
4	Activités préparatoires pour la mise en place du projet de pérennisation du RENA/LEPI... ..	72
4.1	Atelier bilan du RENA/LEPI	72
4.2	Atelier d'imprégnation des cadres de l'administration sur les acquis du RENA/LEPI	73
4.3	Autres activités.....	74
CONCLUSION		75

1 Informations générales sur le PAREL

Titre du Projet:	PROJET D'APPUI A LA REALISATION DE LA LEPI (PAREL)
Award ID	00050805
Durée du Projet	Date de début: 2009. Date de fin: 2012.
Pays:	BENIN
Effets CPAP (2009-2013) Associés	Le Processus démocratique est renforcé à travers l'appui au Parlement et la réforme du système électoral
Produits CPAP (2009-2013) visés	La réforme du système électoral est effective
Partenaire de réalisation	- Commission Politique de Supervision (CPS) ; - Mission Indépendante de Recensement Electoral National Approfondi (MIRENA)
Point Focal au Bureau du PNUD:	Mathieu Ciowela / Isidore Agbokou
Période couverte par le rapport	Août 2009 à Juillet 2012
Coordonnateur du Projet	Kacou ASSOUKPE, Conseiller Technique Principal
Rapport préparé par :	Kacou ASSOUKPE, Paul DOUAKOUTCHE et Marc KOKOYE

2 Contexte

1. L'organisation des élections présidentielles et législatives ouvertes, libres et transparentes en 2011, pour permettre au Bénin de continuer sur la voie de la consolidation de la démocratie s'était avérée cruciale face aux dysfonctionnements qui ont émaillé le processus électoral béninois. Malgré des avancées notables dans l'organisation des élections depuis l'historique conférence des forces vives de la nation en février 1990, ce processus était généralement caractérisé par d'importantes irrégularités d'un scrutin à l'autre du fait du mode manuel et ponctuel d'établissement des listes électorales, source de vives contestations frôlant même des crises postélectorales nonobstant des coûts très onéreux des élections.
2. Elle l'est davantage pour le développement économique et social du pays, dans la mesure où l'économie ne peut se bâtir durablement que sur la base d'une bonne gouvernance traduite par le bon fonctionnement des institutions dans un contexte de paix, de sécurité et de stabilité politique nationale et sous-régionale. C'est pourquoi l'appui au RENA/LEPI et aux élections de 2011 s'inscrit parfaitement dans le sens des politiques des Nations Unies et également dans les principes de la politique de développement de l'Union Européenne (UE) clairement défini dans la communication 615/2003 de la Commission Européenne sur la gouvernance et le développement ainsi que dans l'accord de Cotonou qui prévoit un cadre politique détaillé de gouvernance pour justifier des projets d'assistance électorale.

3. Face aux préoccupations visant à assainir le processus électoral, à réduire les coûts des élections et à mettre en place un outil indispensable pour la promotion de la bonne gouvernance, le renforcement de la démocratie, la consolidation de l'Etat de droit et la planification du développement, le Gouvernement du Bénin a, depuis 1998 pris diverses initiatives en vue de résoudre de façon durable le problème du fichier électoral.
4. C'est dans ce contexte, que la Commission Européenne et le PNUD ont, avec le soutien d'autres partenaires techniques et financiers, répondu positivement à la demande du gouvernement d'accompagner la mise en place du RENA/LEPI avant les élections de 2011. Cette manifestation d'intérêt s'est concrétisée d'une part, par la réalisation de l'étude de faisabilité sur le RENA/LEPI et un appui institutionnel déployés en 2008 pour actualiser le projet de loi sur le RENA-LEPI en souffrance depuis 1998 et contribuer à sa promulgation et, d'autre part à l'élaboration du document de projet qui a servi de base à la mise en place du PAREL. Ainsi, la volonté politique confirmée dans les Orientations stratégiques de développement du Bénin 2006-2011, a été concrétisée par la promulgation de la loi n°2009-10 du 13 mai 2009 portant organisation du Recensement Electoral National Approfondi (RENA) et Etablissement de la Liste Electorale Permanente Informatisée (LEPI) avec comme résultats escomptés :
 - a. La mise en place à bonne date d'une liste électorale fiable moyennant l'utilisation de kits d'enregistrement mobiles permettant la prise de données biométriques, et l'édition et la délivrance de cartes d'électeur sécurisées avec photo et empreintes digitales. La LEPI renforcera ainsi le caractère libre, transparent, crédible et démocratique des échéances électorales de 2011 tout en permettant aux électeurs d'exercer tous leurs droits.
 - b. La LEPI est reconnue par sa satisfaction aux principes directeurs d'un recensement électoral accepté par toutes les parties prenantes au processus électoral, incluant la satisfaction des critères d'exhaustivité, d'exactitude, d'actualité et d'inclusivité.
 - c. Les organes nationaux disposent des capacités et compétences opérationnelles et techniques pour actualiser et réviser la LEPI et son utilisation pour les échéances électorales post 2011.
 - d. La Cour Constitutionnelle dispose des capacités nécessaires pour accompagner le processus de mise en place de la LEPI, en particulier celle de traitement dans les délais du contentieux y relatif.
 - e. La pérennisation des acquis par la mise en œuvre d'un instrument qui permettra à terme de réduire substantiellement les coûts d'organisation des événements électoraux.
5. En application de la **Loi n° 2009-10 du 13 mai 2009**, la République du Bénin a donc réalisé le Recensement Electoral National Approfondi et confectionné la Liste Electorale Permanente Informatisée (RENA/LEPI), qui constitue un important outil de gestion transparente du processus électoral, de prévention des conflits post électoraux et de planification du développement durable au plan national et sectoriel.
6. Un Protocole d'accord a été signé le 15 septembre 2009 entre le PNUD et le Gouvernement du Bénin pour instituer le PAREL et servir de cadre juridique pour l'implication des PTFs au projet du RENA/LEPI et de référentiel pour la signature des diverses conventions de financement nécessaires à la réalisation des objectifs du RENA/LEPI.
7. L'assistance technique offerte par les PTFs aux organes nationaux en charge du RENA/LEPI s'est donc organisée autour du PAREL avec la coordination et le suivi-évaluation des opérations par le

PNUD eu égard au mandat d'assistance électorale sur le terrain à lui confié par l'Assemblée Générale des Nations Unies et de sa capacité d'assurer l'expertise en matière de gestion de processus électoraux.

3 Cadre juridique.

8. L'encadrement juridique du RENA/LEPI a conduit le législateur béninois a adopté trois (3) textes de lois qui ont servi de référence juridique à la réalisation du RENA/LEPI au Bénin. Il s'agit de:

- **La loi n°2009-10 du 13 mai 2009 portant organisation du recensement électorale national approfondi et établissement de la liste électorale permanente informatisée.** C'est la loi de référence du RENA/LEPI. Les dispositions énoncées dans ses titres, chapitres et articles ont été non seulement précises et claires, mais aussi et surtout très détaillées et même directives par endroit, ce qui a facilité la réalisation des opérations dans son ensemble, mais a aussi constitué des limites à certaines activités du processus, notamment l'obligation d'être recensé avant de se faire enregistrer. C'est une loi novatrice du fait qu'elle a introduit des avancées importantes et significatives par rapport aux dispositions de la loi n° 2007-25 du 13 novembre 2007 portant règles générales pour les élections en République du Benin (cartographie électorale géo référencée, recensement électorale exhaustif, enregistrement de données biométriques, dédoublement, production cartes d'électeur sécurisée et liste électorale avec photo, etc.)
- **La loi n°2011-03 du 4 mars 2011** portant habilitation spéciale des organes en charge de la réalisation de la liste électorale permanente informatisée et l'organisation des deux scrutins de l'année 2011. Cette loi a été votée et promulguée pour permettre la prise en compte des électeurs retardataires sur une période de 5 jours à compter du 5 mars 2011, dans un souci d'apaisement de l'atmosphère politique pré et postélectorale et suite à la médiation des anciens Présidents de la République du Bénin.
- **La loi n°2010-33 du 7 janvier 2011 portant règles générales pour l'organisation des élections en République du Benin.** Cette loi modificative des dispositions de la loi n° 2007-25 du 13 novembre 2007 consacre l'utilisation de la liste électorale permanente informatisée (LEPI) pour l'organisation des élections en République du Benin. Il est à noter que l'application des dispositions de la loi 2009-10 du 13 mai 2009 pour la réalisation des activités du RENA/LEPI sur le terrain a connu plusieurs tentatives d'abrogation pour empêcher la bonne exécution du projet. Toutefois, grâce aux plaidoyers efficaces de haut niveau auprès des acteurs politiques et aux décisions en rejet pour non-conformité à la Constitution de la Cour Constitutionnelle des différentes lois d'abrogation votées par l'Assemblée Nationale, le projet RENA/LEPI n'a pu être interrompu et a abouti aux résultats attendus, c'est-à-dire l'établissement de la liste électorale permanente informatisée (LEPI).

4 Cadre institutionnel

9. Le cadre organique institué par la Loi n°2009-10 du 13 mai 2009 pour la réalisation du RENA/LEPI comprend deux organes principaux:

- **la Commission Politique de Supervision (CPS)** et ses démembrements communaux (CCS), chargée de superviser et de veiller à l'exécution transparente des opérations du RENA/LEPI ;
- **la Mission Indépendante du Recensement Electoral National Approfondi (MIRENA), ses coordinations techniques et ses démembrements locaux (MCRE, DRA)**, chargée de l'organisation et de l'exécution technique du RENA et de l'établissement de la LEPI. L'organisation opérationnelle de la MIRENA est comme suit :
 - le conseil de la MIRENA composé de 9 membres ;
 - trois (3) coordinations nationales en charge de l'exécution technique des opérations :
 - la Coordination Nationale de la Cartographie censitaire (CNCC) ;
 - la Coordination Nationale du Recensement (CNR);
 - et le Centre National de Traitement (CNT).

10. Au niveau local, la CPS et la MIRENA sont représentées par des démembrements chargés de la réalisation des missions qui leurs sont dévolues :

- La CPS est représentée au niveau communale par La Commission Communale de Supervision (CCS);
- La MIRENA est quant à elle représentée au niveau communale et de l'arrondissement respectivement par la Mission Communale de Recensement Electoral (MCRE) et la Délégation du Recensement de l'Arrondissement (DRA).

11. A l'appréciation d'un certain nombre d'indicateurs liés à l'envergure national du projet, de la sensibilité et de la complexité des opérations, des innovations technologiques et méthodologiques par rapport aux options choisies, du coût des opérations et de l'importance des résultats attendus, le Bénin a bénéficié à sa demande, de l'appui technique et financier de la communauté des partenaires au développement et des Nations Unies. Les contributions techniques et financières de l'ensemble des partenaires impliqués ont été coordonnées par le PNUD à travers le Projet d'appui à la réalisation de la LEPI (PAREL) institué dans le cadre de l'accord signé entre le PNUD et le Gouvernement qui définit le contour de l'assistance électorale offerte.

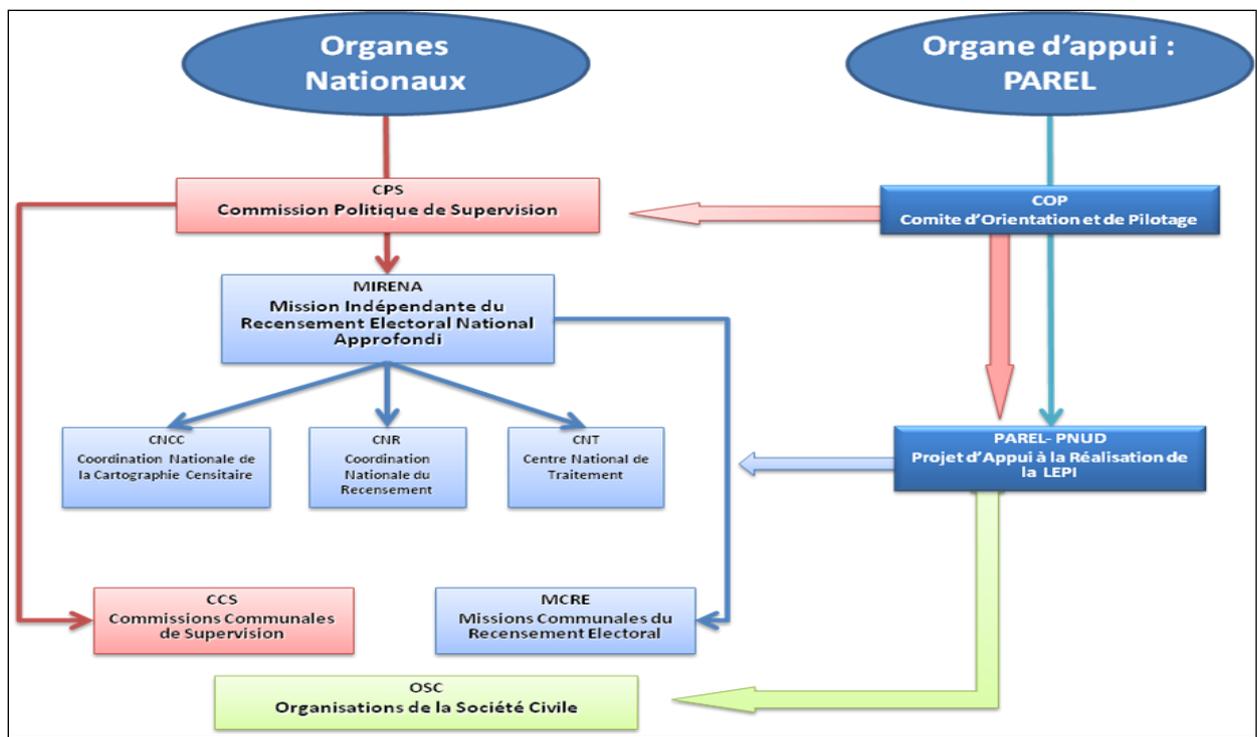
12. Le PAREL est organisé en deux structures à savoir :

- **le Comité d'Orientation et de Pilotage (COP)**, chargé de l'orientation stratégique, de la mobilisation des financements, du suivi-évaluation des opérations techniques et du suivi de la gestion du Panier Commun des ressources financières. Le COP est l'organe de décision du PAREL. Il reçoit, analyse et valide les rapports de progrès du projet, les états financiers et autres et donne des orientations pour le bon déroulement des opérations. Il est composé des représentants des structures suivantes : le Gouvernement (Ministère chargé des relations avec les institutions), la CPS, la MIRENA, les PTFS, le PNUD et le conseiller technique principal (CTP). Le COP est coprésidé par le PNUD, la CPS et l'Union européenne et se réunit une fois tous les 15 jours et de manière extraordinaire sur convocation concertée du présidium.
- **l'Unité de Gestion du Projet (UGP)**, composée d'experts nationaux et internationaux est dirigée par un Conseiller Technique Principal, expert de haut niveau en matière électorale. L'UGP est chargée de :

- organiser, planifier et mettre en œuvre l'appui technique et financier de l'assistance offerte au Bénin ;
- accompagner au plan technique la réalisation et le suivi-évaluation des activités du RENA/LEPI ;
- assurer le renforcement des capacités des institutions et organes nationaux impliqués dans le processus électoral béninois, notamment : la Commission Politique de Supervision (CPS), la Mission Indépendante du Recensement Electoral National Approfondi (MIRENA), la Cour Constitutionnelle, le Ministère Chargé des Relations avec les Institutions (MCRI), les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les Médias, les Autorités locales, etc.
- assurer l'acquisition des équipements, matériels et fournitures nécessaires à la réalisation des opérations ;
- assurer les paiements des indemnités et émoluments du personnel technique d'encadrement et d'exécution des activités du projet ;
- assurer le secrétariat du COP, le reporting et la visibilité du projet ;
- conseiller les organes de gestion du RENA/LEPI dans la conduite des missions qui leur sont assignées ;

13. Dans la mise en œuvre du projet, les actions du PAREL ont été transversales à tous les domaines notamment : technique, organisationnel, managérial, appui-conseils, communicationnel, matériel, logistique, financier, etc.

► **Figure 1. Liens fonctionnels des organes du RENA/LEPI**



5 Déroulement des opérations, suivi et évaluations des activités, difficultés et résultats

14. Le Projet d'Appui à la Réalisation de la LEPI (PAREL), a pour objectifs principaux :

- l'accompagnement technique et financier de la réalisation du Recensement Electoral National Approfondi et l'établissement de la Liste Electorale Permanente Informatisée (RENA/LEPI). Pour ce faire et dans le souci d'une gestion rationnelle et efficiente des ressources mises à disposition, un panier commun de fonds a été ouvert au PNUD pour recueillir et gérer les contributions des PTFs destinées au financement des opérations techniques, conformément aux procédures en vigueur dans le système des nations unies (SNU).
- le développement des capacités des institutions et structures en charge du RENA/LEPI, à travers une assistance technique, organisationnelle, logistique pour la mise en œuvre des réformes électorales telles que préconisées dans la loi régissant le RENA/LEPI et le document de Projet (PRODOC) signé à cet effet.

15. L'un des résultats majeurs attendu du PAREL est l'établissement d'une Liste Électorale Permanente Informatisée (LEPI) qui devra servir à l'organisation des consultations électorales de 2011 et à terme à l'instauration au Benin d'un système électoral crédible et durable, transparent et performant, et économiquement rentable.

16. Les activités réalisées par le PAREL dans le cadre de sa mission, objet du présent rapport, s'articulent autour des quatre (04) parties suivantes :

- Déroulement, Suivi évaluation des activités, difficultés et résultats ;
- Coordination de l'assistance technique et gestion du panier commun des ressources ;
- Activités de clôture du PAREL ;
- Perspectives et recommandations.

PREMIERE PARTIE : déroulement des opérations, suivi et évaluations des activités, difficultés et résultats du RENA/LEPI

17. Le PAREL a assuré tout au long de la réalisation du RENA/LEPI l'accompagnement technique, organisationnel, opérationnel et financier des organes de gestion du RENA/LEPI ainsi que des structures techniques d'exécution des opérations .En plus de la CPS et de la MIRENA, la Cour Constitutionnelle, le Ministère Chargé des Relations avec les Institutions le Secrétariat Administratif Permanent de la CENA (SAP/CENA) ainsi que les organisations de la société civile ont également bénéficié de l'assistance du PAREL. Tout au long du projet, les actions ont porté sur le renforcement de capacités desdits organes en matière d'information appropriée, adéquate et juste ayant trait à la LEPI et sa mise en œuvre, de communication politique et électorale, de sensibilisation et d'éducation civique.
18. les capacités ainsi renforcées des organes nationaux ont permis de conduire les opérations, conformément à la loi de référence n°2009-10 du 13 mai 2009 et aux différents niveaux et types de standards internationaux en matière de conduite de projet électoraux contenus dans : (i) les instruments universels ratifiés par l'Etat Béninois dans le cadre des Nations Unies ; (ii) les instruments régionaux ratifiés au sein de l'Union Africaine; (iii) les déclarations ayant valeur de compromis politique adopté au sein de l'Union Africaine et de la CEDEAO.
19. En ce qui concerne les niveaux d'exhaustivité, d'exactitude, d'actualité et d'inclusivité du RENA/LEPI, à toutes les étapes, le PAREL a veillé à la prise en compte comme objectifs, les standards spécifiques reconnus internationalement :
- Exhaustivité à 80 à 90%, c'est-à-dire 8 à 9 citoyens éligibles sur 10 seraient inscrits sur la liste
 - Exactitude à 97%, c'est-à-dire des erreurs à la saisie de données ne pourraient se produire que sur 3 inscriptions sur 100.
 - Actualité à 85%, c'est-à-dire - dans 8 cas et demi sur 10, les renseignements sur chaque électeur seraient à jour.
 - Inclusivité c'est-à-dire que l'inscription sur les listes électorales de tous les citoyens appartenant à tous les groupes et à toutes les catégories.
20. Les évaluations et audit réalisés par les organismes, experts et consultants externes ont montré que ces indicateurs non exhaustifs, qui constituent un but (idéal) à atteindre sur le long terme et non une exigence dogmatique, ont été mieux appréhendés dans le cadre du RENA/LEPI dénotant ainsi de la qualité des données du fichier électoral béninois. Toutefois, dans le cadre de la pérennisation des acquis, des efforts d'amélioration sont à faire pour consolider le RENA/LEPI et garantir son utilisation pour les cycles électoraux au Bénin.

1 Appui au MCRI, à la Cour Constitutionnelle et aux organes de gestion du RENA/LEPI (CPS et MIRENA)

21. L'appui du PAREL a contribué au renforcement des capacités techniques et logistiques des structures, organes et acteurs du RENA/LEPI notamment, le MCRI, la Cour constitutionnelle, la

CPS, la MIRENA et leurs démembrements locaux, le SAP/CENA, etc., ainsi que d'autres acteurs impliqués.

1.1 Appui au MCRI

22. L'appui du PAREL a contribué au renforcement des capacités techniques et logistiques des structures, organes et acteurs du RENA/LEPI notamment, le MCRI. Un mécanisme de consultation, de dialogue et de concertation a été établi avec le MCRI et la Société civile pour poursuivre la vulgarisation et l'appropriation du rapport des Experts afin que toutes les parties prenantes s'en approprient et s'engagent dans le processus de réalisation du projet. Le Projet a en outre réalisé avec succès :

- L'appui à la sensibilisation et au plaidoyer de la société civile en vue de l'adoption de la loi relative à la modification du cadre légal pour la mise en œuvre de la LEPI.
- L'appui conseil au MCRI sur les propositions de loi portant organisation du RENA/LEPI et les risques liés à son application après son vote et sa promulgation.
- L'appui au Ministère des Affaires Etrangères sur le Recensement des Béninois de l'extérieur conformément aux dispositions des articles 3, 4 et 20 de la loi 2009-10 au travers d'une note technique appropriée.
- L'appui au renforcement du dialogue citoyen en vue de la consolidation du consensus autour de la réalisation de la LEPI ;
- L'appui aux actions de plaidoyers pour la mobilisation des ressources auprès des bailleurs de fonds à travers le monde pour le financement de la contrepartie gouvernementale ;
- etc.

23. Les dépenses effectuées au titre de cet appui au MCRI s'élèvent à : **97 961,00 USD**

1.2 Appui au SAP/CENA

24. Dans le cadre de l'appui apporté au SAP/CENA le PAREL a réalisé les activités suivantes :

- Le renforcement des capacités logistiques et matérielles par la mise à disposition d'un Véhicule pick-up, de mobiliers, d'équipements et consommables informatiques, de fournitures de bureau, etc ;
- Le renforcement des capacités techniques et organisationnelles par la participation du SAP/CENA aux ateliers de formation et missions portant sur les activités préparatoires du RENA/LEPI, notamment son implication dans le déroulement des travaux de l'étude de faisabilité commandité par le PNUD et l'UE en 2008 ;
- Etc.

25. Les dépenses effectuées au titre de cet appui au SAP/CENA s'élèvent à **159 003,00 USD**.

1.3 Appui à la Cour Constitutionnelle et à la gestion du contentieux

26. Le processus de recensement électoral est une opération complexe qui implique plusieurs intervenants et entités. Il est générateur de contentieux à plusieurs niveaux. L'établissement et l'application d'un système approprié et efficace de résolution des contentieux sont une composante cruciale de l'acceptation de la LEPI.

27. L'implication totale de la Cour constitutionnelle dans la réalisation du RENA/LEPI et la façon dont le contentieux électoral lié à la LEPI a été pris en charge par la Cour Constitutionnelle a un

impact crucial sur la crédibilité (à la fois perçue et avérée) du processus de recensement électoral et d'établissement de la LEPI, de la légitimité de l'organe de gestion de la LEPI et de l'acceptation des résultats des scrutins de 2011.

28. Le Projet PAREL a financé l'organisation de deux ateliers de renforcement des capacités des membres de la Cour Constitutionnelle et de leurs collaborateurs. Le premier s'était tenu dans la ville de Ouidah du 08 au 12 février 2010. Le second qui s'est tenu du 10 au 16 juin 2010 à Cotonou, a permis aux participants d'élaborer des stratégies les plus appropriées en vue d'une meilleure gestion du cycle électoral béninois de 2011. Ces ateliers ont aidé la Cour Constitutionnelle, qui a en charge le contentieux pré et post électoral à maîtriser :

- les instruments juridiques réglementant le système et les mécanismes pour la résolution des conflits électoraux reliés ou découlant du RENA/LEPI LEPI.;
- les procédures de résolution de contentieux émanant de RENA/LEPI, de gestion des recours relatifs aux contentieux préélectoraux et électoraux
- les modalités de collaboration avec les organes techniques de réalisation du RENA/LEPI à savoir la CPS et la MIRENA ainsi que les partis politiques et les organisations de la société civile concernées.
- les connaissances sur les procédures liées à l'enregistrement des données biométrique et à la biométrie ; la détection des inscriptions multiples et l'examen des fichiers électoraux informatisés et permanents.

29. Les dépenses réalisées dans le cadre de l'appui à la cour constitutionnelle s'élèvent à **65 149 USD**.

1.4 Communication et sensibilisation

30. Le succès d'un projet de collecte de données d'envergure nationale tel que la cartographie censitaire, le recensement porte à porte, l'enregistrement des données biométriques, etc. se mesure par la forte adhésion et participation de la population, la mobilisation des acteurs socio politiques de même que l'acceptation des résultats (liste électorale permanente informatisée) qui en découlent.

31. Pour ce faire, une stratégie commune de sensibilisation et de communication entre la CPS/MIRENA, le PNUD/PAREL et le Gouvernement a été élaborée et orientée sur l'implication des autorités locales avec un accent particulier sur les actions dédiées aux chefs de villages/quartiers de villes ainsi qu'aux crieurs publics. Des guides illustrés ont été conçus à cet effet à chaque étape du processus de la LEPI. Une campagne médiatique au niveau national et local a été réalisée à chaque étape du processus de la LEPI en tenant compte des spécificités de chaque aire opérationnelle concernée par les activités de la LEPI.

32. Le PAREL a soutenu ainsi le développement des mécanismes visant à encourager la collaboration et les échanges entre les Organisations de la Société Civile, les médias et les élus locaux pour une implication effective dans les activités de sensibilisation liées au RENA/LEPI. Les actions menées par le PAREL dans ce cadre concernent notamment :

- L'organisation des ateliers de formation, de sensibilisation et d'information sur tous les aspects du processus du RENA/LEPI

- La forte implication des OSC dans la campagne nationale de sensibilisation et d'éducation civique sur toute l'étendue du territoire, dans les étapes cruciales du processus;
- L'implication spécifique des élus locaux, des autorités villageoises et des crieurs publics dans les villages/quartiers;
- L'implication des médias de couverture nationale, des radios communautaires et de proximité;
- La production et la diffusion des documents techniques d'appui aux actions de sensibilisation notamment :
 - La stratégie de communication mixte entre les organes de réalisation qui fédère les ressources et moyens dédiés aux actions de communication ;
 - Le plan de communication, de formation des organisations de la société civile ;
 - Le matériel pédagogique et publicitaire de sensibilisation et des projets à l'échelle de chaque commune ;
 - des documentaires d'information et de sensibilisation au niveau national impliquant :
 - la production et la diffusion de spots, sketches et d'émissions radiophoniques en utilisant les radios communautaires ;
 - l'organisation de rencontres, de réunions de proximité dans les communes et de tournées d'explications à travers de lancement des opérations et autres ;
 - La production et la diffusion des affiches d'information et de sensibilisation dans les localités et sites habités ;
 - Etc.

33. Les dépenses effectuées au titre de l'appui aux activités de sensibilisation, de communication et d'éducation civique s'élèvent à **691 039, 00 USD**.

2 Appui à la réalisation des opérations des différentes phases du RENA/LEPI

34. Conformément à la loi 2009-10 du 13 mai 2009, les opérations du RENA/LEPI se sont déroulées en trois phases consécutives comprenant plusieurs étapes de novembre 2009 à mars 2011. Il s'agit notamment :

- **la cartographie censitaire** : collecte, découpage en Zone de dénombrement électoral, traitement informatique des données, arrimage et affectation automatique des électeurs dans les centres et bureaux de vote ;
- **le recensement porte à porte** : collecte des informations, centralisation et archivage des documents, saisie, exploitation et constitution de la base de données individuelles et nominatives des citoyens de 8 ans et plus, extraction des données des citoyens de 12 ans et plus pour l'enregistrement des données biométriques ;
- **l'enregistrement des données biométriques** : collecte des données biométriques, centralisation, traitement, consolidation, affichage et correction de la LEIP, dédoublement, production et impression des listes et cartes d'électeur, mise à disposition de la LEPI et distribution des documents électoraux.

35. Au terme des activités de réalisation du RENA/LEPI, les résultats atteints se présentent comme suit :

2.1 Cartographie censitaire

a. Déroulement des activités

36. Les opérations de la cartographie censitaire ont consisté entre autres à :

- La collecte des données cartographiques notamment :
 - Le relevé au moyen du GPS, des coordonnées géographiques (longitude/latitude) des villages/quartiers de ville, des blocs et hameaux, des infrastructures administratives, scolaires, commerciales, sanitaires, culturelles, routières, etc. ;
 - l'énumération des informations relatives aux ménages (nom et prénoms du chef de ménage, nombre de personnes vivant dans le ménage, adresse du ménage, etc.) ;
 - le découpage de l'arrondissement en zones de dénombrement électoral ;
- le traitement informatique des données collectées :
 - la projection des coordonnées longitude/latitude sur les fonds de cartes issues de l'IGN et de l'INSAE ;
 - l'identification et la correction des erreurs constatées à partir des logiciels de traitement cartographique (MapInfo), les cartes satellitaires téléchargées à partir de Google Earth et des missions de validation sur le terrain des équipes d'agents cartographes formés à cet effet ;
 - l'appariement et la correction des libellés et codes des localités issus des bases de données du RPP et de la cartographie censitaire ;
 - l'appariement, correction et validation des centres de votes identifiés à la cartographie censitaire par rapport aux centres de vote utilisés en 2008 en collaboration avec les autorités locales ;
 - l'arrimage et l'affectation automatique des électeurs dans les centres et bureaux de vote à partir de l'exploitation de la base de données nominatives et biométriques et de la base de données cartographiques.

37. Les opérations de la cartographie se sont déroulées tout au long du projet de novembre 2009 à février 2011. La collecte des données sur le terrain a été réalisée de novembre 2009 à février 2010 et a été suivie par les activités de correction et de traitement des données pour aboutir à la mise en place du fichier électoral et de à l'établissement de la LEPI en février 2011.

b. Résultats obtenus

38. Les résultats obtenus sont les suivants.

- découpage du territoire en 8 632 ZDE (zones de dénombrement électoral) qui a servi de base à une meilleure estimation du nombre d'agents recenseurs, des équipements, matériels et fournitures techniques de collecte des données du RPP ;
- enregistrement des coordonnées géo-spatiales de 3.763 villages/quartiers de villes, de 10.323 hameaux du Bénin et des blocs des villages/quartiers de ville ;
- production de carte exhaustive du découpage administratif y compris la délimitation des blocs, hameaux, villages ou quartiers de ville ;
- mise en place d'une base de données cartographique du Bénin ;
- production des plans et cartes géographiques de l'ensemble des entités administratives pour l'organisation du recensement porte-à-porte.

- mise en place de la cartographie électorale comprenant les données de 6 686 centres de vote et de 14.422 bureaux de vote, de 3.537.031 électeurs pour les élections présidentielles et de 3.629.837 électeurs pour les élections législatives de 2011.
- production du répertoire des centres et bureaux de vote.

c. Les difficultés rencontrées et solutions apportées

39. Les principales difficultés rencontrées à la cartographie censitaire peuvent se résumer comme suit :

○ *Au plan administratif.*

- ✓ le faible niveau de qualification professionnelle du personnel recruté pour l'exécution des travaux d'une cartographie de précision ;
- ✓ l'inadéquation du mode de recrutement des agents basé sur des considérations partisans,
- ✓ l'insuffisance de la formation des agents à la maîtrise des outils modernes et sophistiqués utilisés (GPS, laptop, logiciels etc.) ;
- ✓ Incivisme, indiscipline, absentéisme de certains agents dans l'exécution des tâches qui leurs sont confiées ;
- ✓ Faible implication, voir réticence de certaines populations et acteurs du processus ;
- ✓ Insuffisance de sensibilisation des populations ;
- ✓ Problème de découpage administratif et d'actualisation des unités administratives ;
- ✓ Etc.

○ *Au plan technique*

- ✓ Manque de rigueur dans l'encadrement technique des agents sur le terrain ;
- ✓ Faible maîtrise des outils et manuels techniques utilisés pour la réalisation des travaux de la cartographie censitaire;
- ✓ Insuffisance du personnel technique et du personnel d'encadrement dans certaines zones ;

▪ Outils techniques de précision de collecte et de traitement des données cartographiques.

✓ **GPS**



Photo de GPS

Micro ordinateurs



40. Les difficultés non exhaustives ci-dessus énumérées, ont eu pour conséquences :

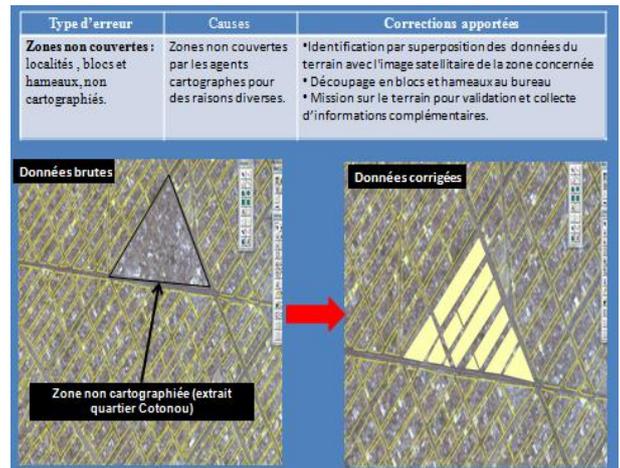
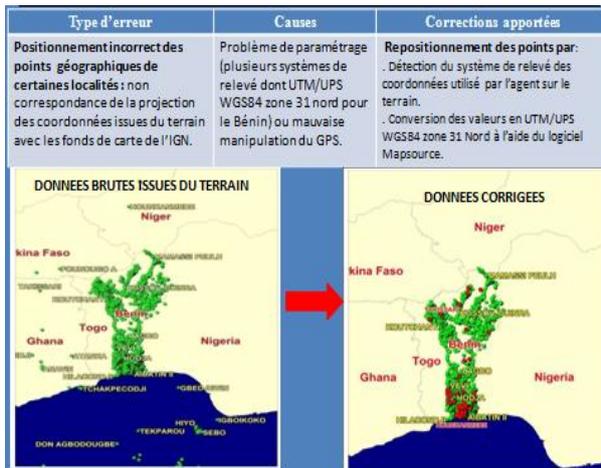
- Des relevés erronés des coordonnées géographiques de certaines localités entrainant des positionnements inappropriés sur la carte;
- Des problèmes de rattachement de certaines localités repérées aux villages officiels.

- Des localités ou espaces non traités par des agents au moment de la collecte ;

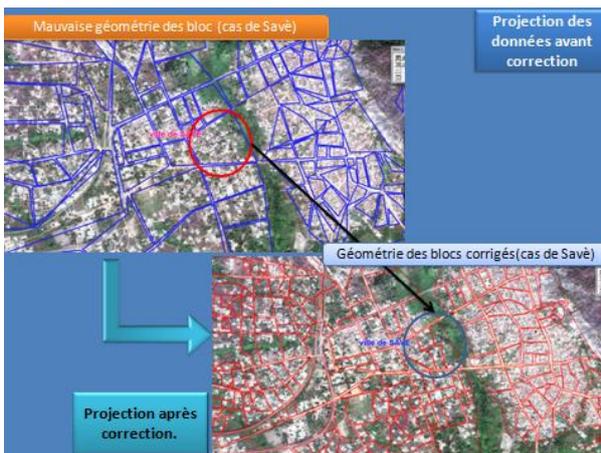
41. Toutes ces incohérences ont fait l'objet de corrections sur l'ensemble du pays à partir d'une méthodologie claire et précise avant et pendant le recensement porte-à-porte. Ces corrections identifiées par le groupe de travail mis en place le 05 mars 2010, ont abouti à la mise en place d'une cartographie fiable, crédible et à jour.

Illustration des corrections apportées aux données de la cartographie censitaire.

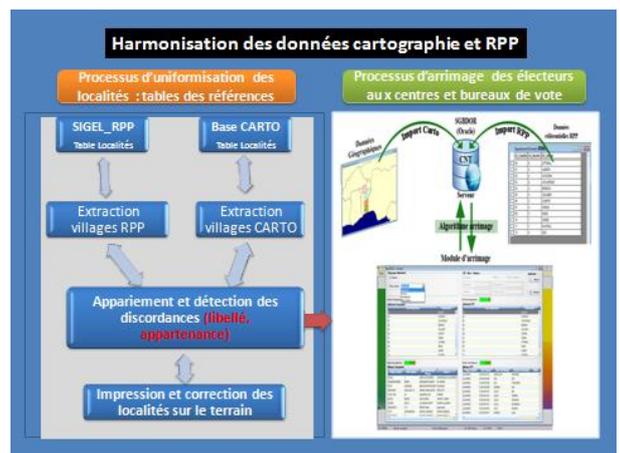
▪ Positionnement des points géographiques



Positionnement des blocs et hameaux



Correction des libellés et codes de localités



- Résultats définitifs disponibles

➤ Données documentaires.

- Dossier des données cartographiques du village/quartier de ville
- et Formulaire de relevé des coordonnées géographiques

REPUBLIQUE DU BENIN
COMMISSION POLITIQUE DE SUPERVISION
CPS
MISSION INDEPENDANTE DE RECENSEMENT NATIONAL APPROFONDI
MIRENA

Cartographie Censitaire du RENA

CARNET DE TERRAIN DU VILLAGE / QUARTIER DE VILLE

I-) IDENTIFICATION

101 Département : Alibori

102 Commune : Alibori

103 Arrondissement : Alibori

104 Milieu de résidence : 1 Urbain 2 Rural

105 Nom officiel Village/Quartier : 1011 à ne pas remplir

106 Nom usuel Village/Quartier : 1011 à ne pas remplir

107 Nom Chef de Village/Quartier : 1011 à ne pas remplir

108 Nombre de carnets utilisés pour le village/quartier de ville : 1011 à ne pas remplir

II-) CONTROLE DES TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES

201 Date de démarrage dans le village/quartier de ville : 1011 à ne pas remplir

202 Date de fin dans le village/quartier de ville : 1011 à ne pas remplir

203 Nom, prénoms et signature du cartographe : 1011 à ne pas remplir

204 Nom, prénoms et signature de l'énumérateur : 1011 à ne pas remplir

205 Date du contrôle : 1011 à ne pas remplir

206 Nom, prénoms et signature du contrôleur : 1011 à ne pas remplir

207 Date de Supervision : 1011 à ne pas remplir

208 Nom, prénoms et signature du Superviseur : 1011 à ne pas remplir

209 Date de saisie : 1011 à ne pas remplir

210 Nom, prénoms et signature de l'agent de saisie : 1011 à ne pas remplir

VII- IDENTIFICATION DES INFRASTRUCTURES (COMPLÉTER CE TABLEAU À PARTIR DE VOS OBSERVATIONS ET DES INFORMATIONS OBTENUES)

Département : Alibori Commune : Alibori

Arrondissement : Alibori Village/Quartier : Alibori

NO BLOC HAMEAU	NO TYPE D'INFRAST RUCTURE	NO NOM DE L'INFRASTRUCTURE	NO STATUT DE L'INFRASTRUCTURE	NO IL S'EST DEMANDÉ DE PRÉCISER LES COORDONNÉES Géo GÉOMÉTRIQUES DE TOUTES LES INFRASTRUCTURES SOCIOCOMMUNAUTAIRES SE TROUVANT DANS LES LOCALITÉS DE PROJET
1011	1011	Bâtiment	PUBLIC	X 0 5 7 6 2 8 2
			PRIVE	
			CONFÉSSIONNEL	Y 7 7 6 5 2 8 2
1011	1011	Église	PUBLIC	X 0 5 7 6 2 8 2
			PRIVE	
			CONFÉSSIONNEL	Y 7 7 6 5 2 8 2
1011	1011	École	PUBLIC	X 0 5 7 6 2 8 2
			PRIVE	
			CONFÉSSIONNEL	Y 7 7 6 5 2 8 2
1011	1011	Centre	PUBLIC	X 0 5 7 6 2 8 2
			PRIVE	
			CONFÉSSIONNEL	Y 7 7 6 5 2 8 2
1011	1011	Terrain	PUBLIC	X 0 5 7 6 2 8 2
			PRIVE	
			CONFÉSSIONNEL	Y 7 7 6 5 2 8 2
1011	1011	Centre	PUBLIC	X 0 5 7 6 2 8 2
			PRIVE	
			CONFÉSSIONNEL	Y 7 7 6 5 2 8 2
1011	1011	Centre	PUBLIC	X 0 5 7 6 2 8 2
			PRIVE	
			CONFÉSSIONNEL	Y 7 7 6 5 2 8 2
1011	1011	Centre	PUBLIC	X 0 5 7 6 2 8 2
			PRIVE	
			CONFÉSSIONNEL	Y 7 7 6 5 2 8 2

○ Données statistiques

Statistiques de ménages et de populations
Énumérés

Departments	Ménages énumérés carto	Pop. énumérée carto
ALIBORI	96 877	583 609
ATACORA	101 505	504 190
ATLANTIQUE	257 636	839 906
BORGOU	151 582	870 039
COLLINES	122 962	528 509
COUFFO	107 117	505 821
DONGA	63 950	361 602
LITTORAL	150 052	450 226
MONO	99 883	352 612
OUEME	194 870	721 287
PLATEAU	106 698	442 473
ZOU	174 683	597 905
TOTAL	1 627 815	6 758 179

Répartition des localités par département

Départements	Villages Quartiers de ville statut officiel	Villages Quartiers de ville Statut non Officiel	Nombre total Villages Quartiers de ville géo référencés	Nombre total Hameaux géo référencés
ALIBORI	229	0	229	1 531
ATACORA	382	0	382	379
ATLANTIQUE	496	8	504	859
BORGOU	310	1	311	305
COLLINES	296	1	297	516
COUFFO	367	3	370	2 809
DONGA	178	0	178	214
LITTORAL	140	4	144	0
MONO	290	3	293	391
OUEME	401	10	411	1 221
PLATEAU	217	3	220	941
ZOU	422	2	424	1 157
TOTAL	3 728	35	3 763	10 323

2.2 Recensement porte à porte (RPP) des citoyens de 8 ans et plus

a. Déroulement des activités

42. Les opérations du recensement porte à porte se sont déroulées du 21 avril au 30 octobre 2010 et ont consisté entre autres à :

- **La collecte des données individuelles et nominatives des citoyens de 8 ans et plus** sur l'ensemble du territoire national ainsi que dans les ambassades et consulats du Bénin à l'extérieur. Cette activité s'est déroulée du 21 avril au 30 juin 2010 et a permis de réaliser :
 - Le remplissage des Questionnaires de Ménages, des Formulaires Individuels des citoyens de 8 ans et plus et le cas échéant des formulaires de déclaration sur l'honneur et de témoignage pour ceux n'ayant pas de pièce d'état civil. La collecte des informations a été exécutée ménage par ménage, par des binômes d'agents recenseurs.
 - Le conditionnement des documents remplis sur le terrain dans des cartables (20 ménages par cartable) et dans des cantines (par arrondissement) ;
 - La centralisation des documents à Cotonou par le service de la logistique militaire et l'archivage au CIC, siège du Centre National de Traitement CNT.
- **Les activités préparatoires au traitement informatique des données du RPP** notamment :
 - L'aménagement des locaux du Centre National de Traitement au CIC ;
 - La réalisation du câblage réseau informatique et électrique pour plus de 1000 équipements ;
 - L'acquisition et mise en service des équipements informatiques et matériel de sécurisation (5 serveurs, 600 ordinateurs, 8 imprimantes grande vitesse, et des accessoires informatiques) acquis et mis en réseau (informatique et électrique) pour le traitement des données du RPP ;
 - La conception, le développement et l'implémentation de suites logicielles et applications informatiques appropriées ;
 - Le recrutement et la formation de plus de 2500 agents toutes catégories confondues pour la réalisation des activités liées au traitement des données du RPP ;
 - La mise en place du mode opératoire de la saisie des formulaires individuels ;
 - Etc.
- **Le traitement informatique des données du RPP** a démarré le 14 juin 2010 par la préparation des documents et la pré-saisie des questionnaires de ménage pour la constitution de la table de référence devant servir de fichier de base à la saisie des formulaires individuels. La saisie proprement dite des formulaires individuels a débuté le 27 juillet 2010 pour s'achever le 30 octobre 2010.

b. Résultats obtenus

43. Les résultats obtenus à l'issue des descriptions et traitements informatiques des données du RPP sont les suivants :

- 6.708.295 personnes âgées de 8 ans et + recensées sur une population estimée à la cartographie à 6.758.179, soit 99% ;
- Fonds documentaire d'environ 10 000 000 de formulaires et de questionnaires constitués et archivés ;
- Base de données électroniques du fonds documentaire du RPP constituée et administrée

- Base de données individuelles et nominatives dénommée SIGEL (Système d'Information et de Gestion de la LEPI) de **6.708.295** citoyens de 8 ans et plus constituée et administrée ;
- Fichier des données individuelles et nominatives de 5.767. 694 personnes de 12 ans et + constitué pour l'opération d'enregistrement des citoyens ;
- Fichier national des requérants non RAVEC constitué ;
- Etc.

c. Difficultés rencontrées

44. Les difficultés rencontrées dans la réalisation des opérations du RPP sont les suivantes :

○ *Au plan administratif :*

- ✓ Retard dans le démarrage des travaux de collecte de données dans certaines circonscriptions à cause de mots d'ordre de boycott des partis de l'opposition ;
- ✓ Mauvaise gestion des moyens techniques de réalisation mis à disposition, ce qui a entraîné des ruptures de documents par endroits ;
- ✓ Insuffisance de rendement des agents sur le terrain, absentéisme des agents et des populations, refus de se faire recenser, manifestations diverses de boycott des travaux de RPP ;
- ✓ Rupture occasionnée du matériel et des fournitures techniques dans certaines localités ;
- ✓ Retard dans la mise en place du site de traitement, du recrutement du personnel d'exécution et dans le démarrage des travaux de traitement des données.

○ *Au plan technique*

- ✓ Remplissage incorrect des formulaires notamment en ce qui concerne les libellés et codes de certaines localités ;
- ✓ Faible performance du personnel de saisie liée aux difficultés d'organisation, à la maîtrise des logiciels et au suivi-évaluation des travaux de saisie des données ;
- ✓ Omission de la saisie de certains formulaires, variables, etc.

○ *Au plan politique*

- ✓ Entraves aux activités des agents sur le terrain liées aux mots d'ordre de boycott des opérations ;
- ✓ perturbations des opérations dues aux grèves, marches politiques et tentatives d'abrogation de la loi sur le RENA/LEPI

45. Toutes ces entraves à la bonne exécution du RPP sur le terrain ont entraîné des modifications substantielles du calendrier des opérations avec ses corollaires de surcoût et de tensions.

▶ **Résultats définitifs disponibles**

○ **Données documentaires**

Questionnaire Ménage

QUESTIONNAIRE MENAGE

A - IDENTIFICATION

1. DEPARTEMENT: Dakar 07
 2. COMMUNE: Doukkou 3
 3. ANSD: 06
 4. N° DE LA ZONE: 014

B - IDENTIFICATION DE LA PERSONNE REENSENTEE

1. NOM: NIANOU
 2. PRENOMS: PIHILIE
 3. SEXE: M
 4. N° D'ORDRE DANS LE MENAGE: 002
 5. DATE DE NAISSANCE: 1972/12/12
 6. AGE: 30
 7. LIEU DE NAISSANCE:
 1. DEPARTEMENT: Dakar 07
 2. COMMUNE: Doukkou 3
 3. ANSD: 06
 4. VILLAGE: Dakar

C - RECAPITULATIF DES MEMBRES DU MENAGE

Toutes les âges	Mâles	Femelles	Total
0-4 ans	00	00	00
5-14 ans	00	00	00
15-64 ans	04	01	05
Total	04	01	05

Formulaire individuel

RECEPTEMENT ELECTORAL NATIONAL APPROFONDI

FORMULAIRE INDIVIDUEL D'IDENTIFICATION DES CITOYENS

A - LOCALISATION DE LA PERSONNE REENSENTEE

1. DEPARTEMENT: Dakar 07
 2. COMMUNE: Doukkou 3
 3. ANSD: 06
 4. N° DE LA ZONE: 014

B - IDENTIFICATION DE LA PERSONNE REENSENTEE

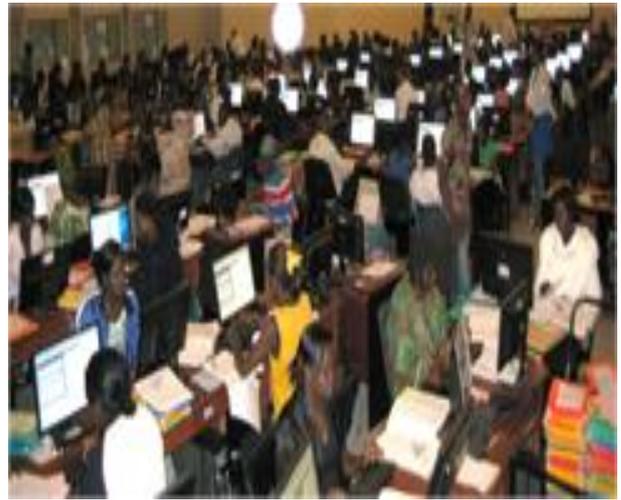
1. NOM: NIANOU
 2. PRENOMS: PIHILIE
 3. SEXE: M
 4. N° D'ORDRE DANS LE MENAGE: 002
 5. DATE DE NAISSANCE: 1972/12/12
 6. AGE: 30
 7. LIEU DE NAISSANCE:
 1. DEPARTEMENT: Dakar 07
 2. COMMUNE: Doukkou 3
 3. ANSD: 06
 4. VILLAGE: Dakar

- Constitution des bases de données du RENA/LEPI (Archivage et saisie)

Salle d'archives



Atelier de saisie des données du RPP



Données statistiques

Statistiques du RPP par département

Départements	Effectifs de ménages	Population de 8 ans et plus
ALIBORI	96 992	575 729
ATACORA	99 135	493 115
ATLANTIQUE	277 605	903 564
BORGOU	137 629	784 407
COLLINES	115 544	484 345
COUFFO	100 134	473 860
DONGA	59 318	336 665
LITTORAL	166 695	536 486
MONO	97 117	344 814
OUEME	215 332	793 689
PLATEAU	98 354	398 999
ZOU	173 073	582 622
BENIN	1 636 928	6 708 295

2.3 Enregistrement des données biométriques des citoyens de 12 ans et plus

a. Déroulement des activités

46. Les opérations d'enregistrement des données biométriques se sont déroulées du 9 août 2010 au 12 mars 2011 y compris la phase préparatoire et la phase de ratissage prescrite par la loi d'habilitation spéciale de la CPS, de la MIRENA et de la CENA du 4 mars 2011 et ont consisté entre autres à :

i. Activités préparatoires à l'enregistrement

- L'acquisition et la configuration de 3215 kits biométriques et accessoires livrés conformément au contrat de prestation et au calendrier adopté entre le PNUD et GEMALTO, opérateur technologique. La mise à disposition des équipements a pris fin le 5 septembre 2010.
- La validation et la mise en œuvre du dispositif méthodologique de collecte des données biométriques, de centralisation et de constitution de la base de données du RENA/LEPI
- Le recrutement et formation du personnel technique d'exécution et d'encadrement de l'enregistrement des données biométriques. La formation s'est déroulée en plusieurs phases du **9 août au 15 septembre 2010** notamment : la formation de 115 formateurs, 15 techniciens mainteneurs kits et 10 ingénieurs en programmation informatique, de 4 000 candidats au poste d'opérateur kits ainsi que le personnel des centres de collecte (président, préposé et polyvalent) ;
- Le chargement et déploiement des kits biométriques et accessoires aire opérationnelle par aire opérationnelle du 1^{er} septembre 2010 au 12 mars 2011 ;

ii. Enregistrement des données biométriques proprement dit

- L'enregistrement des données biométriques des citoyens de 12 ans et + a consisté à la collecte, à partir des données alphanumériques pré-chargées dans les kits biométriques, des informations biométriques des pétitionnaires (photo, empreintes digitales, taille, teint, couleur des cheveux, des yeux et les signes particuliers.). Les opérations d'enregistrement des citoyens se sont déroulées de manière progressive conformément à la loi, de l'aire opérationnelle N°1 (Ouémé/Plateau) jusqu'à l'aire opérationnelle N°6 (Atacora/Donga) avec des périodes de prorogations allant de 10 à 30 jours. Une période de 7 jours a également été décrétée pour le ratissage au niveau national au moment de l'affichage de la liste provisoire LEIP.

iii. Traitement informatique des données biométriques

- La centralisation et la consolidation des données biométriques au CNT notamment, au déchargement des kits à la fin de l'enregistrement dans chaque aire dans les serveurs communaux y afférents, à la consolidation des données ainsi déchargées des serveurs communaux vers le serveur national (G_CNT),
- L'exploitation des données ainsi consolidées notamment ; la génération des vignettes photos, l'export des données alphanumériques et biométriques au serveur AFIS pour le dédoublement.

iv. Impression et affichage de la liste Electorale Informatisée Provisoire (LEIP)

- La production des PDFs pour l'ensemble du pays et à imprimer la liste générale avec photo des électeurs de 18 ans et + par centre de vote préalablement identifié sur le terrain en collaboration avec les autorités locales ;
- L'affichage dans les centres de collecte des villages/quartiers de villes des listes pour la consultation et la rectification éventuelle des informations concernant les citoyens de 12 ans et plus à, partir des fiches spécifiques confectionnées à l'effet d'enregistrer les réclamations des populations.
- La centralisation, le traitement et la prise en compte dans la base de données des réclamations et demandes de corrections issues de l'affichage de LEIP ;

v. Constitution du fichier électoral

- Le dédoublement AFIS qui a consisté, à partir du système AFIS, à la recherche et à la remontée des doublons enregistrés dans la base de données électorale. Cette opération a été réalisée sur la base de 4 empreintes digitales (2 pouces et 2 index) des pétitionnaires à partir du dispositif informatique mise en place par ZETES, opérateur technique recrutés à cet effet.
- Le transfert des données dédoublement et apurées au serveur G_CNT pour prise en compte dans la base de données définitives du RENA/LEPI.
- la constitution du fichier électoral national des citoyens de 18 ans et plus à partir de l'arrimage des électeurs à leur centre de vote et à leur affectation dans les bureaux de vote conformément la procédure mise en place dans le cadre de la cartographie électorale.

vi. Production et impression des documents électoraux définitifs (Liste générale, liste de distribution des cartes d'électeurs, liste d'émargement, IBV_ indication bureau de vote)

- La génération des PDFs des listes et cartes d'électeurs ;

- L'impression et mise à disposition de la CENA de la LEPI comprenant : la liste générale des électeurs par village/quartier de ville) le 20 février 2011, la liste d'émargement par bureau de vote pour l'organisation des scrutins présidentiel et législatifs du 13 mars et du 30 avril 2011, ainsi que les statistiques des électeurs et le répertoire des centres et bureaux de vote ;
- La distribution des cartes d'électeur et des IBV (indication du bureau de vote) aux électeurs sur l'ensemble du pays.

b. Résultats obtenus

47. Les résultats obtenus à l'issu des opérations d'enregistrement des données biométriques sont les suivants :

- **4.483.420** personnes de 12 ans et + enregistrées sur un effectif attendu de 5 767 694 personnes soit un taux d'enregistrement de **77,73%**.
- Base de données alphanumériques et biométriques des citoyens de 12 ans et plus constituée ;
- Fichier électoral national biométrique des citoyens de 18 ans et plus constitué ;
- Fonds documentaires de l'enregistrement des données (fiche spécifique, certificat d'enregistrement) constitué et archivé.
- 4 millions de cartes d'électeurs sécurisées ont été imprimées par l'ONIP pour 3 629 837 électeurs.
- La LEPI, les listes d'émargement, les listes générales par arrondissement produite (6 exemplaires).
- La liste de distribution des IBV et des cartes d'électeurs produite (2 exemplaire) ;
- Le répertoire des centres et bureaux de vote produit ainsi que les statistiques de répartition des électeurs par unité administrative :

c. Difficultés rencontrées

48. Les difficultés rencontrées dans la réalisation des opérations d'enregistrement des données biométriques sont entre autres :

- *Au plan administratif*
 - ✓ Incivisme et grèves successives et intempestives des agents de terrain ;
 - ✓ Dépassement des délais dû non seulement aux problèmes techniques de démarrage, aux problèmes politiques, mais aussi aux prolongations successives des délais d'une aire opérationnelle à une autre.
 - ✓ Retard dans la mise à disposition des fichiers à dédoublonner, ce qui a entraîné la prorogation successive du calendrier initial de traitement.
 - ✓ Retard dans la mise à disposition des équipements d'impression.
 - ✓ Dispersion des sites d'impression des documents et cartes (CNT, ONIP, Stade de l'Amitié).
 - ✓ Quantité importante de documents à traiter dans un laps de temps très court.
 - ✓ Nombre important d'agents à gérer (3000 agents).
- *Au plan technique*
 - ✓ Problèmes de fonctionnement du logiciel VSR-KIT et du matériel de démarrage entraînant des mises à jour successives et un renforcement de la maintenance et de l'acquisition des pièces de rechange.

- ✓ Insuffisance de l'assistance technique sur le terrain de GEMALTO/GPS notamment la maintenance de proximité au démarrage des opérations ;
- ✓ Maîtrise insuffisante des produits logiciels et matériels par les agents sur le terrain au démarrage,
- ✓ Faible taux de consultation des listes d'affichage (30 à 40%)

- **Au plan politique**

- ✓ Destruction des listes d'affichage dans certaines localités, ce qui a conduit à des reprises d'impression des documents ;
- ✓ Perturbations des opérations dues au mot d'ordre de boycott, aux marches et manifestations politiques hostiles à la LEPI ;
- ✓ Actes de sabotages des agents recrutés sur le projet aussi bien sur le terrain qu'au CNT

- **Au plan de l'environnement**

- ✓ Intempéries notamment les inondations ayant retardé l'enregistrement dans certaines localités ; l'harmattan dans le Nord du pays ayant ralenti la performance des agents ;
- ✓ Entraves au bon fonctionnement des équipements d'enregistrement dues à l'humidité, à la sécheresse et à la poussière durant la période de l'enregistrement

49. Des solutions appropriées ont été apportées aux difficultés non exhaustives ci-dessus mentionnées pour aboutir aux résultats attendus du RENA/LEPI dans les délais prescrits.

Quelques illustrations de l'enregistrement des données et des moyens logistiques utilisés

Enregistrement des données biométrique



Carte d'électeur



- Equipements et matériels de traitement informatique et d'impression





- **Résultats définitifs disponibles :**

- Statistiques de l'enregistrement

Département	Extrait 12 ans et plus du RPP	Citoyens de 12 ans et plus enregistrés			%
		Loi 2009-10 du 13 mai 2009	Loi 2011-03 du 04 mars 2011	Total	
ALIBORI	468 482	356 908	2 578	359 486	76,73
ATACORA	416 117	313 354	4 233	317 587	76,32
ATLANTIQUE	792 128	625 755	9 490	635 245	80,19
BORGOU	665 937	516 902	6 637	523 539	78,62
COLLINES	410 908	288 442	3 224	291 666	70,98
COUFFO	396 661	287 845	3 793	291 638	73,52
DONGA	290 042	201 897	3 611	205 508	70,85
LITTORAL	487 455	412 859	22 958	435 817	89,41
MONO	299 027	234 588	4 028	238 616	79,80
OUEME	696 716	527 319	18 298	545 617	78,31
PLATEAU	346 597	250 115	2 787	252 902	72,97
ZOU	497 624	380 964	4 835	385 799	77,53
TOTAL	5 767 694	4 396 948	86 472	4 483 420	77,73

- **Statistiques électorales**

Départements	Nombre de centres de vote	Nombre de bureaux de vote	Nombre d'électeurs
ALIBORI	621	1 200	293 508
ATACORA	708	1 118	254 909
ATLANTIQUE	758	1 923	520 399
BORGOU	778	1 671	425 171
COLLINES	587	1 058	232 121
COUFFO	609	1 009	232 166
DONGA	325	669	166 555
LITTORAL	225	1 179	358 469
MONO	379	851	188 712
OUEME	576	1 640	446 472
PLATEAU	447	854	204 687
ZOU	673	1 250	306 668
TOTAL GENERAL	6 686	14 422	3 629 837

3 Archivage électronique des documents du RENA/LEPI

a. Déroulement des activités

50. L'archivage électronique des documents du RENA/LEPI est une étape du RENA/LEPI prescrite par la loi 2009-10 du 13 mai 2009 et s'inscrit dans une vision de dématérialisation et de modernisation par la mise en place d'une solution de gestion électronique de documents et de Workflow documentaire.
51. En effet, au terme des trois étapes du RENA/LEPI, d'énormes volumes de supports papiers authentiques (environ 21 millions au total) ont été produits. Il s'agit des documents issus de la cartographie censitaire, des formulaires et autres fiches remplis au cours du recensement et de l'enregistrement des citoyens, pour lesquels. Il importait de trouver une alternative aux conditions précaires d'entreposage et au risque de détérioration lente et irréversible de ces documents.
52. Dans ce cadre, le PAREL a accompagné la mise à œuvre du volet «Archivage électronique des documents du RENA/LEPI » du 10 'octobre 2011 à 30 avril 2012. Cette opération a permis la mise en place d'une base de données des documents physiques par le scannage à l'aide du logiciel de gestion électronique des documents (GED). A cet effet, les des activités suivantes ont été réalisées:

- La sélection du Cabinet "ENNOV à la suite d'un processus concurrentiel au niveau international pour fournir une solution GED ainsi que les équipements et matériels y afférents ;
- L'installation et la mise en service du dispositif technique pour l'exécution des opérations liées à l'archivage électronique notamment les équipements informatiques ainsi que les logiciels y afférents conformément au cahier de charge retenus. Il s'agit de :
 - Deux (2) serveurs DELL R710 d'une capacité de 1TO, 32 GO de RAM, et de processeurs Intel Xeon E5530 quadricoeur à 2.5 Ghz ;
 - Une (1) baie de stockage Dell AX4-5 offrant une interface utilisateur intuitive permettant de simplifier l'affectation de capacités et de tâches ;
 - Un (1) Robot de sauvegarde Dell Power Vault 124T ;
 - Huit (8) Scanners kodak i4200 pouvant numériser des documents A4/A3 (recto/verso) en noir & blanc et en couleur avec une vitesse de 100 pages A4 à la minute.
- Le recrutement et la formation technique de 200 agents toutes catégories confondues notamment, des agents d'archive, de préparation, de codification, de scannage, de rangement ainsi que les ingénieurs informaticiens du CNT ;
- Les travaux d'archivage électronique des données du RENA/LEPI ont porté sur les documents physiques ci-dessous :
 - **Cartographie censitaire** Une photocopie de la première page de la fiche de synthèse et de découpage au format A4 ; La liste des villages / quartiers de ville au format A4 ; La fiche d'identification et de repérage des centres de collecte (RENA 2009) au format A4 ; La fiche de découpage des ZDE au format A4 ;
 - **Recensement porte à porte (RPP)** : Le questionnaire ménage (QM) imprimé au format A3 recto-verso ; Le formulaire individuel d'identification des citoyens (FI) au format A4 recto ; Le formulaire de déclaration sur l'honneur et de témoignage au format A4. Outre ces documents, il y a la liste de bordereaux par département et par commune éditée au format A4 au CNT pour la saisie des données ; elle résume le contenu du cartable qu'elle accompagne.
 - **Enregistrement biométrique** : la fiche spécifique d'identification au format A5 ; le duplicata du certificat d'enregistrement au format A5.

b. Résultats obtenus:

53. Les résultats de l'archivage électroniques sont :

- Base de données électronique des documents issus de RENA/LEPI conforme à l'architecture physique des documents constituée ;
- Une GED pour la facilitation des recherches des documents du RENA/LEPI scannés pour toute utilisation et contenant :
 - 2 000 documents de la cartographie censitaire : 546 dossiers de fiches de synthèse et de découpage des ZDE composés de fiches de dénombrement des ZDE, listes des villages/quartiers de ville, fiches d'identification et de repérage des centres de collecte

- 11 millions de documents du RPP : environ 2 millions de Questionnaire de Ménage, 6,7 millions formulaires individuels, 2 millions formulaires de témoignage et de déclaration sur l'honneur ;
- 5 millions de documents de l'enregistrement biométrique : récépissé du RPP, fiche spécifique d'enregistrement du citoyen et duplicata du certificat d'enregistrement

► **Illustration des produits de l'archivage électronique des documents**

Photo d'un scanner KODAK i4200



Questionnaire ménage scanné

153155.pdf - Adobe Reader

Fichier Edition Affichage Document Outils Fenêtre Aide

1 / 149 40,1%

Rechercher

Signets

- 415(ALAZA ZATO)
- 435(ETATCHO ISSAKA)
- 431(ASSOGOTI ANDRE)
- 445(BABASSEM ERIC)
- 429(ESSOSSOLAM FLORENT)
- 784(ABRAHAM BIO)
- 450(GNAGNON TOUSSAINT)
- 416(GOMINA ZAKARI)
- 382(KEREKOU MATHIAS)
- 451(KOUBEOU KOFI)
- 436(KOUTALI BLAISE)
- 447(MANDAWÉ PAUL)
- 449(MAYOURKAWI SEMOUGOU)
- 418(MOUMOUNI IDRISOU)
- 443(NSONTI EMMANUEL)
- 437(NTCHA PIERRE)
- 442(PATCHONTO TANTAKO)
- 430(SEM YAОВI)
- 448(SOU COSSI)
- 441(YAKA ALAZA)

TABLEAU DE REPERAGE DES DATES DE LA COLLECTE DES DONNEES BIOMETRIQUES ET DE CONSCRIPTION SUR LA LITE

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
8 ans	Biométrique											X
8 ans	Biométrique											X
8 ans	LITE											X
10 ans	Biométrique									X		
10 ans	LITE									X		
11 ans	Biométrique									X		
11 ans	LITE									X		
12 ans	Biométrique	X										
12 ans	LITE	X										
13 ans	Biométrique	X										
13 ans	LITE	X										
14 ans	Biométrique					X						
14 ans	LITE					X						
15 ans	Biométrique	X										
15 ans	LITE	X										
16 ans	Biométrique				X							
16 ans	LITE				X							
17 ans	Biométrique	X										
17 ans	LITE	X										

REPUBLIQUE DU BENIN
RECENSEMENT ELECTORAL NATIONAL APPROFONDI
Précédé par le loi N° 2008-12 du 13 mai 2008
pour le recensement du Recensement Electoral National Approfondi
et établissement de la Liste Electorale Permanente Informatisée

QUESTIONNAIRE MENAGE

Les renseignements contenus dans ce questionnaire sont confidentiels et protégés par la loi

A - IDENTIFICATION

1. DEPARTEMENT : SONSA 07

2. COMMUNE : Zogouane 3

3. ARRONDISSEMENT : Oukelou 06

4. NOMBRE DE LA ZONE : 014

5. VILLAGE OU QUARTIER DE VILLE : Ba Kani 721

6. BLOCLOCALITE OU HAMEAU : Boko Wahi 415

7. NOMBRE DE STRUCTURE : 1

8. NOMBRE DU MENAGE : 1

9. NOMBRE DE LOT (une Parcellaire, Cession et Parcelles limitées) : 1

10. TYPE DE MENAGE : Citadin (1) Collectif ()

11. NOM ET PRENOMS DU CHEF DE MENAGE OU NOM DE L'ENQUETEUR : YAKA ALAZA

12. NOMBRE D'ENFANTS DU MENAGE : 01

13. LIEN AVEC LE CHEF MENAGE : 0

14. NOMBRE DE QUESTIONNAIRES UTILISES : 1

15. NOMBRE DU QUESTIONNAIRE : 1

B - RECAPITULATIF DES MEMBRES BENINIS DU MENAGE

Tranches d'âges	Masculin	Féminin	Total
8 à 11 ans	00	00	00
12 à 16 ans	00	00	00
17 ans et plus	01	00	01
Total (8 ans et plus)	01	00	01

D - VISA ET CONTROLE

01. VISA DU MAIRI REQUIS

02. VISA DU CHEF MENAGE

03. VISA DU COORDONNATEUR

04. VISA DU MAIRI REQUIS

05. VISA DU MAIRI REQUIS

06. VISA DU MAIRI REQUIS

07. VISA DU MAIRI REQUIS

08. VISA DU MAIRI REQUIS

09. VISA DU MAIRI REQUIS

10. VISA DU MAIRI REQUIS

11. VISA DU MAIRI REQUIS

12. VISA DU MAIRI REQUIS

13. VISA DU MAIRI REQUIS

14. VISA DU MAIRI REQUIS

15. VISA DU MAIRI REQUIS

16. VISA DU MAIRI REQUIS

17. VISA DU MAIRI REQUIS

18. VISA DU MAIRI REQUIS

19. VISA DU MAIRI REQUIS

20. VISA DU MAIRI REQUIS

21. VISA DU MAIRI REQUIS

22. VISA DU MAIRI REQUIS

23. VISA DU MAIRI REQUIS

24. VISA DU MAIRI REQUIS

25. VISA DU MAIRI REQUIS

26. VISA DU MAIRI REQUIS

27. VISA DU MAIRI REQUIS

28. VISA DU MAIRI REQUIS

29. VISA DU MAIRI REQUIS

30. VISA DU MAIRI REQUIS

31. VISA DU MAIRI REQUIS

32. VISA DU MAIRI REQUIS

33. VISA DU MAIRI REQUIS

34. VISA DU MAIRI REQUIS

35. VISA DU MAIRI REQUIS

36. VISA DU MAIRI REQUIS

37. VISA DU MAIRI REQUIS

38. VISA DU MAIRI REQUIS

39. VISA DU MAIRI REQUIS

40. VISA DU MAIRI REQUIS

41. VISA DU MAIRI REQUIS

42. VISA DU MAIRI REQUIS

43. VISA DU MAIRI REQUIS

44. VISA DU MAIRI REQUIS

45. VISA DU MAIRI REQUIS

46. VISA DU MAIRI REQUIS

47. VISA DU MAIRI REQUIS

48. VISA DU MAIRI REQUIS

49. VISA DU MAIRI REQUIS

50. VISA DU MAIRI REQUIS

51. VISA DU MAIRI REQUIS

52. VISA DU MAIRI REQUIS

53. VISA DU MAIRI REQUIS

54. VISA DU MAIRI REQUIS

55. VISA DU MAIRI REQUIS

56. VISA DU MAIRI REQUIS

57. VISA DU MAIRI REQUIS

58. VISA DU MAIRI REQUIS

59. VISA DU MAIRI REQUIS

60. VISA DU MAIRI REQUIS

61. VISA DU MAIRI REQUIS

62. VISA DU MAIRI REQUIS

63. VISA DU MAIRI REQUIS

64. VISA DU MAIRI REQUIS

65. VISA DU MAIRI REQUIS

66. VISA DU MAIRI REQUIS

67. VISA DU MAIRI REQUIS

68. VISA DU MAIRI REQUIS

69. VISA DU MAIRI REQUIS

70. VISA DU MAIRI REQUIS

71. VISA DU MAIRI REQUIS

72. VISA DU MAIRI REQUIS

73. VISA DU MAIRI REQUIS

74. VISA DU MAIRI REQUIS

75. VISA DU MAIRI REQUIS

76. VISA DU MAIRI REQUIS

77. VISA DU MAIRI REQUIS

78. VISA DU MAIRI REQUIS

79. VISA DU MAIRI REQUIS

80. VISA DU MAIRI REQUIS

81. VISA DU MAIRI REQUIS

82. VISA DU MAIRI REQUIS

83. VISA DU MAIRI REQUIS

84. VISA DU MAIRI REQUIS

85. VISA DU MAIRI REQUIS

86. VISA DU MAIRI REQUIS

87. VISA DU MAIRI REQUIS

88. VISA DU MAIRI REQUIS

89. VISA DU MAIRI REQUIS

90. VISA DU MAIRI REQUIS

91. VISA DU MAIRI REQUIS

92. VISA DU MAIRI REQUIS

93. VISA DU MAIRI REQUIS

94. VISA DU MAIRI REQUIS

95. VISA DU MAIRI REQUIS

96. VISA DU MAIRI REQUIS

97. VISA DU MAIRI REQUIS

98. VISA DU MAIRI REQUIS

99. VISA DU MAIRI REQUIS

100. VISA DU MAIRI REQUIS

E - TRANSMISSION

01. Date de transmission de l'obligation de recensement (Caractérisation)

02. Date de réception de l'obligation de recensement (Caractérisation)

03. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

04. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

05. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

06. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

07. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

08. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

09. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

10. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

11. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

12. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

13. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

14. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

15. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

16. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

17. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

18. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

19. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

20. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

21. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

22. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

23. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

24. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

25. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

26. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

27. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

28. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

29. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

30. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

31. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

32. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

33. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

34. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

35. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

36. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

37. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

38. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

39. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

40. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

41. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

42. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

43. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

44. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

45. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

46. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

47. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

48. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

49. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

50. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

51. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

52. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

53. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

54. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

55. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

56. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

57. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

58. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

59. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

60. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

61. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

62. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

63. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

64. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

65. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

66. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

67. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

68. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

69. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

70. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

71. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

72. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

73. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

74. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

75. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

76. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

77. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

78. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

79. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

80. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

81. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

82. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

83. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

84. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

85. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

86. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

87. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

88. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

89. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

90. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

91. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

92. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

93. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

94. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

95. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

96. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

97. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

98. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

99. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

100. Date de signature de l'obligation de recensement (Caractérisation)

Atelier de numérisation des documents



DEUXIEME PARTIE : Coordination, suivi évaluation et gestion du basket fund du PAREL

1 Coordination, suivi Evaluation et gestion du Basket fund du PAREL

1.1 Gestion du PAREL et suivi évaluation du RENA/LEPI.

1.1.1 Mise en place et fonctionnement de l'unité de Gestion du PAREL :

54. **L'équipe projet du PAREL.** Le staff du PAREL a été recruté et installé selon les besoins du RENA/LEPI conformément aux procédures en vigueur au PNUD en la matière. Il est composé de :
- **Staff international** : Conseiller technique Principal, Gestionnaire du projet, spécialiste en enregistrement électronique des électeurs, spécialiste en éducation civique et société civile, Expert en cartographie, Expert en dédoublement, Consultant en logistique, Spécialiste en IT ;
 - **Staff local** : Spécialiste en communication, spécialiste en reporting et visibilité, assistant financier, assistante administrative et un conducteur de véhicule administratif, etc. ;
 - **VNU nationaux** : Recrutement et mise à disposition du projet de 92 volontaires nationaux dont 84 dans les 77 communes du Bénin en tant que points focaux du PAREL , 01 au niveau du PNUD, 01 chargé du suivi évaluation des activités des VNU et 6 Assistant IT.
55. **Activités de l'UGP PAREL.** Les activités du PAREL ont porté sur l'ensemble du RENA/LEPI aussi bien sur les opérations de collecte de données sur le terrain au niveau national que sur les traitements informatiques et exploitation des données du RENA/LEPI au niveau central. Il s'agit notamment de :
- L'assistance technique aux organes nationaux en charge de la LEPI, de la conception des outils et manuels technique de réalisation, du suivi-évaluation des activités, de la confection et présentation des résultats ;
 - L'acquisition et la mise à disposition des équipements, matériels et fournitures de réalisation des opérations ;
 - La gestion du basket fund, exécution et suivi des dépenses du projet ;
 - L'organisation des réunions du Comité de Pilotage, cadre de d'échanges entre les PTFs et les organes du projet pour le suivi du processus et les prise de décision y relatif ;
 - L'organisation des missions d'évaluation et d'audit du processus du RENA/LEPI ;
 - L'élaboration et mise à disposition des rapports de progrès et des comptes-rendus aux PTFs et au Gouvernement
 - L'élaboration des rapports de fin de projet.

1.1.2 Arrangement de Gestion du Basket Fund.

56. Afin de parvenir à une bonne synergie entre les interventions des différents partenaires, le PNUD à travers le PAREL a assuré la coordination de l'ensemble des activités de l'assistance offerte dans le cadre du RENA/LEPI. A cet effet, un « panier de fonds » ou « Basket fund », a été mis en

place, en vue de recueillir et gérer la contribution des bailleurs de fonds par le biais d'un « comité d'orientation et de pilotage » dont l'Unité de Gestion du Projet a assurée le secrétariat.

57. Sous la modalité «Directe Exécution», l'UGP et le PNUD ont assuré la gestion efficace du projet et du panier commun en étroite collaboration avec les organes de gestion du RENA/LEPI ainsi que les partenaires et ont appuyé l'élaboration des plans d'activités opérationnels et du budget détaillé de la mise en œuvre des opérations du RENA/LEPI.
58. Les ressources du panier commun ont été gérées par l'UGP-PAREL dans le strict respect des règles de gestion financière en vigueur au PNUD suivant les procédures ci-après :
- ✓ signature de la convention de financement entre le Gouvernement, le PNUD et le PTF donateur;
 - ✓ introduction dans le logiciel « ATLAS » des fonds ainsi mobilisés ;
 - ✓ expression des besoins de dépenses par l'UGP à travers un memorandum adressé au Représentant Résident du PNUD par le CTP du Projet. Le Memo décrit la nature et les spécifications techniques des biens ou services requis, les quantités et la ligne budgétaire à imputer et selon le cas les montants ou les termes de références s'il s'agit de ressources humaines ;
 - ✓ Emission des bons de commande (PO) à travers le centre des services (CDS) qui conduit le processus de sélection du prestataire/fournisseur, ou de recrutement du personnel requis ;
 - ✓ livraison des biens et services par le fournisseur sur le site indiqué par l'UGP, qui, par un memo sollicite le paiement après la certification du service fait ;
 - ✓ paiement réalisé par le PNUD par virement ou par chèque selon le type de contrat;
 - ✓ conservation par l'UGP d'une copie des pièces justificatives des dépenses réalisées ;
 - ✓ Audit de la gestion financière du projet par le PNUD.

1.1.3 Mobilisation des ressources.

59. Pour le financement de l'ensemble des activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du RENA/LEPI, sur la base de l'étude de faisabilité réalisée par le PNUD et l'UE, une évaluation conjointe des besoins du projet en terme de ressources financières a été effectuée et un budget prévisionnel initial de 36 836 366 USD a été arrêté. C'est sur cette base qu'il a été entrepris les plaidoyers auprès des bailleurs de fonds pour la mobilisation des ressources. En fonction des plans de travail annuel 2008 ; 2009 ; 2010 ; et 2011.
60. Ce budget a été réévalué en avril 2010 à 42 439 013 dollars US pour prendre en compte la conjoncture et l'environnement de réalisation des opérations, ponctués de prorogations quasi systématiques des délais d'exécution des activités, d'augmentation du personnel et des difficultés dues à la nature, notamment les pluies, l'inondation dans le sud et l'harmattan dans le nord, la réévaluation du coût des kits biométriques.
61. Le budget du projet a finalement atteint 51 134 548 dollars US en avril 2011, principalement pour des raisons de prise en compte des décisions politiques et législatives (report des élections présidentielles), de développement de logiciels complémentaires, d'assistance technique mobile dans le nord, d'intensification de l'appui logistique, de la poursuite des activités du projet au delà du 31 décembre 2010, le changement des spécifications techniques de la carte d'électeur pour plus de sécurité afin de tenir compte de la décision du gouvernement de la transformer en carte

d'identité nationale, soit un accroissement global de 14 298 182 dollars US ou une augmentation de 38,81% du budget initial du projet .

62. Le budget de 51 134 548 dollars US a été entièrement mobilisé grâce à un plaidoyer efficace mené par le Gouvernement, avec l'implication du Chef de l'Etat, auprès des bailleurs de fonds et des Institutions représentés ou non au Bénin. Des efforts exceptionnels pour des contributions supplémentaires ont été faits par les **PTFs** notamment, le Gouvernement, l'UE, la Suisse, le Danemark, les Pays bas, le Japon, etc.

63. Les activités du projet s'étant poursuivi au-delà du délai contractuel de réalisation, des coûts supplémentaires ont été générés par cette prolongation du projet au-delà du 31 décembre 2011. En effet, les activités du projet se sont poursuivi jusqu'au 31 juillet 2012 date de la clôture administrative et financière. Durant cette période, le coût des activités ont été intégralement couverts par le PNUD sur les fonds TRAC.

64. Donc en définitif le budget global du Projet d'Appui à la réalisation de la LEPI s'élève à **51.791.737.19 USD**

1.1.4 Accords de financement signés entre le PNUD et les bailleurs de fonds (Gouvernement et PTFs)

65. La mobilisation des fonds s'est concrétisée suite à la signature de trois types d'accord à savoir :

- protocole d'accord entre le gouvernement béninois et le PNUD;
- accords entre les PTF et le gouvernement pour formaliser l'engagement des PTF à contribuer au financement du panier commun;
- accords entre les PTFs et le PNUD pour le versement de chaque contribution.

► **Tableau des accords de financement**

N°	PAYS (DONATEUR)	TITRE DE L'ACCORD	MONTANT	DATE SIGNATURE	DATE DE FIN	SIGNATAIRES
1	Allemagne	Agreement between the government of Federal Republic of Germany and UNDP	484 726,23	23-oct.-09	31-déc.-09	pour l'Allemagne : Ludwig Linden, Ambassadeur
2	Autriche	Third-party cost-sharing agreement between the government of Austria (The donors) and the United Nations Development Programme (UNDP)	3 012,05	14-déc.-09	fin de projet	pour l'Autriche : Stefan SCHOLZ, Ambassadeur pour le PNUD : Nardos BEKELE-THOMAS, Représentant Résident
3	Belgique	Accord de participation aux coûts de tierces parties entre le Royaume de Belgique et le Programme des Nations Unies pour le Développement (le PNUD)	3 012 048,19	25-sept.-09	fin de projet	pour le Royaume de Belgique : Michel DEWEZ, Ambassadeur pour le PNUD : Nardos BEKELE-THOMAS, Représentant Résident
total Bénin			19 519 090,28			
4	Bénin	Accord de participation aux coûts de tierces parties entre le gouvernement du Bénin et le programme des Nations Unies pour le Développement	7 973 860,71	23-févr.-10	fin de projet	pour le Bénin: Zakari BABA BODY, Ministre Chargé des relations avec les Institutions. Idriss L. DAOUDA, Ministre de l'Economie et des Finances pour le PNUD : Nardos BEKELE-THOMAS, Représentant Résident
		Avenant N°1 à l'Accord de participation aux coûts de tierces parties entre le Gouvernement du Bénin et le Programme des Nations Unies pour le Développement (le PNUD) du 23 février 2010	11 545 229,57	16-mars-11	fin de projet	pour le Bénin: Zakari BABA BODY, Ministre Chargé des relations avec les Institutions. pour le PNUD : Nardos BEKELE-THOMAS, Représentant Résident
total Danemark			3 520 013,77			
5	Danemark	Accord de participation aux coûts de tierces parties entre le Royaume du Danemark (le Donateur) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (le PNUD)	2 211 113,25	13-avr.-10	fin de projet	pour le Danemark : Gert MEINECKE, Ambassadeur pour le PNUD : Nardos BEKELE-THOMAS, Représentant Résident
		Avenant à l'accord de participation aux coûts de tierces parties entre le Royaume du Danemark (le Donateur) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (le PNUD) 13 avril 2010	1 308 900,52	3-déc.-10	fin de projet	pour le Danemark : Stephan SCHÖNEMANN, Ambassadeur pour le PNUD : Nardos BEKELE-THOMAS, Représentant Résident
6	Espagne	communiqué de presse conjoint sur l'accord de cofinancement de l'Espagne signé avec le PNUD	1 400 000,00	4-juin-10	fin de projet	pour l'Espagne : Angel Losada Fernandez, Ambassadeur pour le PNUD : Nardos BEKELE-THOMAS,

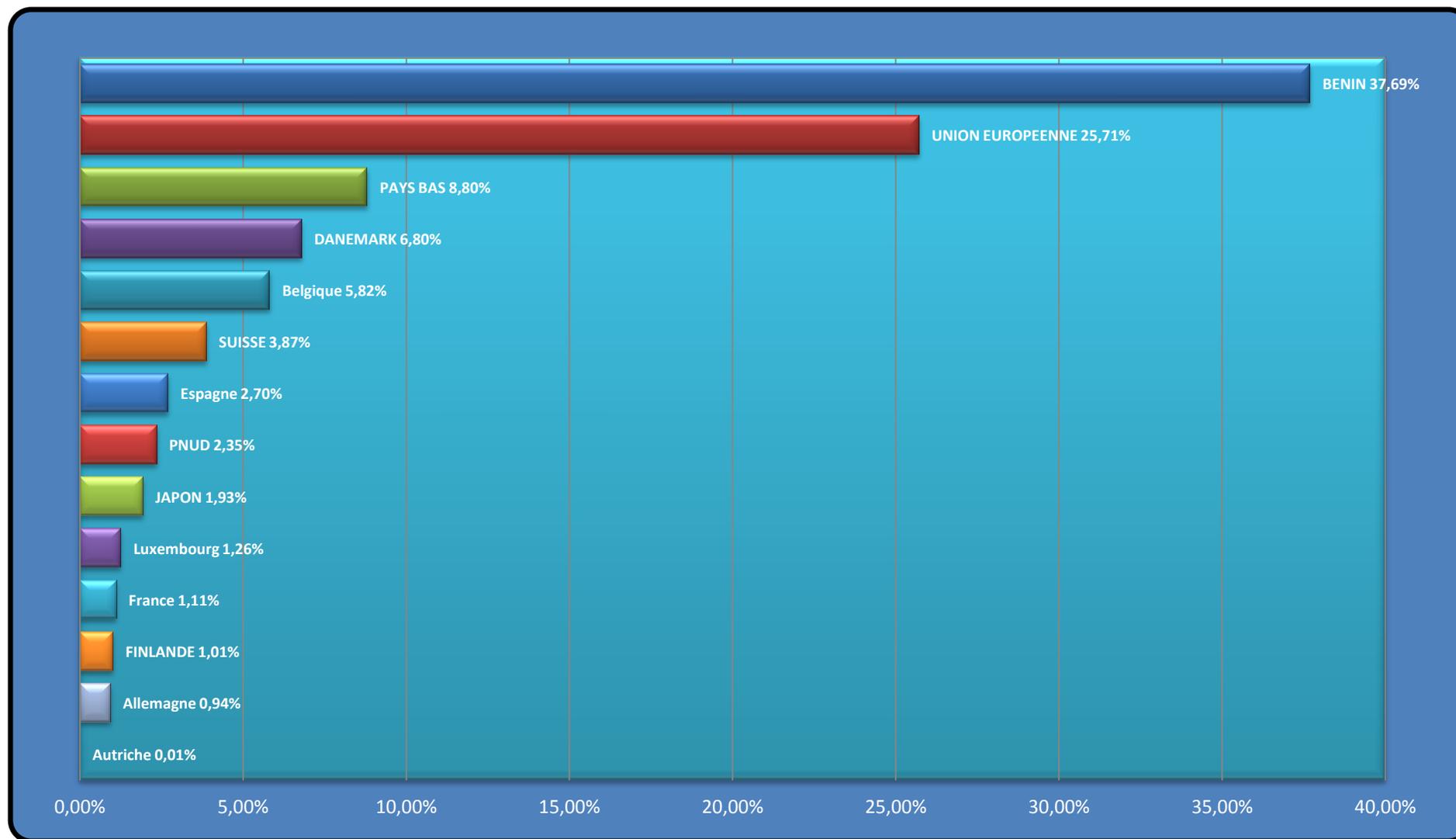
N°	PAYS (DONATEUR)	TITRE DE L'ACCORD	MONTANT	DATE SIGNATURE	DATE DE FIN	SIGNATAIRES
						Représentant Résident
		total Union Européenne	13 316 991,00			
7	Union Européenne	Convention de contribution de la communauté européenne signée avec le Programme des Nations Unies pour le Développement	4 003 761,94	17-sept.-09	17-sept.-11	pour l'Union Européenne : Jean BARBE pour le Chef de Délégation de la CE au Bénin pour le PNUD : Nardos BEKELE-THOMAS, Représentant Résident
		Avenant N°1 à la convention de contribution de l'Union Européenne signée avec le Programme des Nations Unies pour le Développement	5 338 349,24	6-mai-10	17-sept.-11	pour l'Union Européenne : Françoise Collet, Chef de Délégation de l'Union Européenne pour le PNUD : Nardos BEKELE-THOMAS, Représentant Résident
		Avenant N°2 à la convention de contribution de l'union européenne signée avec le Programme des Nations Unies pour le Développement	3 974 879,82	18-oct.-10	17-sept.-11	pour l'Union Européenne : Françoise Collet, Chef de Délégation de l'Union Européenne pour le PNUD : Nardos BEKELE-THOMAS, Représentant Résident
8	Finlande	Third-party cost-sharing agreement between the government of Finland (The donors) and the United Nations Development Programme (UNDP)	525 624,18	3-déc.-10	fin de projet	pour la Finlande : Anneli Vuorinen, Ambassadeur pour le PNUD : Nardos BEKELE-THOMAS, Représentant Résident
9	France	Accord de participation aux couts de tierces parties entre la France et le Programme des Nations Unies pour le Développement (le PNUD)	577 200,58	16-déc.-09	fin de projet	pour la France : Hervé Besancenon, Ambassadeur pour le PNUD : Nardos BEKELE-THOMAS, Représentant Résident
10	Japon	Lettre du 26/01/2011 de la mission permanente du Japon à l'ONU	1 000 000,00	26-janv.-11	26-sept.-11	pour le Japon : Nozomu Yamashita, Second Secretary Permanent Mission of Japan to the United Nations New York
11	Luxembourg	Projet obligation form between the Grand duchy of Luxembourg and the United Nations Development Pogramme	651 668,00	28-juin-10	31-déc.-11	pour le Luxembourg : Ms Sylvie Lucas, Permanent Representative of Luxembourg to United Nations in New York pour le PNUD : Nardos BEKELE-THOMAS, Représentant Résident
		total Pays Bas	4 557 793,23			
12	Pays Bas	Specific cost-sharing arrangement between the Netherlands Minister for Development Cooperation and the United Nations Development Programme (UNDP)	256 072,23	12-juin-09	30 nov 2012	pour le Ministre du Développement de la coopération des Pays Bas : Carolin G. W., Ambassadeur pour le PNUD : Nardos BEKELE-THOMAS, Représentant Résident
		Specific cost-sharing arrangement between the Netherlands Minister for Development Cooperation and the United Nations	2 941 176,00	23-nov.-09	30 nov 2012	pour le Ministre du Développement de la coopération des Pays Bas : Wouter Plomp, Ambassadeur pour le PNUD : Nardos BEKELE-THOMAS, Représentant Résident

N°	PAYS (DONATEUR)	TITRE DE L'ACCORD	MONTANT	DATE SIGNATURE	DATE DE FIN	SIGNATAIRES
		Development Programme (UNDP)				PNUD : Nardos BEKELE-THOMAS, Représentant Résident
		Specific cost-sharing arrangement between the Netherlands Minister for Development Cooperation and the United Nations Development Programme (UNDP)	1 360 545,00	3-déc.-10	30 nov 2012	pour le Ministre du Développement de la coopération des Pays Bas : Wouter Plomp, Ambassadeur pour le PNUD : Nardos BEKELE-THOMAS, Représentant Résident
13	PNUD	Protocole d'accord entre le Programme des Nations pour le Développement et le Gouvernement de la République du Bénin	1 216 803,18	3-juin -10	Fin projet	pour le Bénin : Zakari BABA BODY, Ministre Chargé des relations avec les Institutions. Pascal I. KOUPAKI, Ministre d'Etat chargé de l'intérim du Ministre de l'Economie et des Finances pour le PNUD : Nardos BEKELE-THOMAS, Représentant Résident
		total Suisse	2 006 766,50			
14	Suisse	Accord de participation aux coûts de tierces parties entre la confirmation Suisse (le Donateur) et le Programme des Nations unies pour le Développement (le PNUD)	431 766,50	16-sept.-10	fin de projet	pour la confédération Suisse : Jean Luc VIRCHAUX, Directeur Résident Bureau de la Coopération Suisse pour le PNUD : Nardos BEKELE-THOMAS, Représentant Résident
		Avenant à l'accord de participation aux coûts de tierces parties entre la confirmation Suisse (le Donateur) et le Programme des Nations unies pour le Développement (le PNUD)	1 575 000,00	22-nov.-10	fin de projet	pour la confédération Suisse : Jean Luc VIRCHAUX, Directeur Résident Bureau de la Coopération Suisse pour le PNUD : Nardos BEKELE-THOMAS, Représentant Résident
TOTAL DES ACCORDS			51 791 737,19			

Tableau des contributions des bailleurs de fonds au panier commun

PTF	Fonds reçus par année en USD				Total Fonds reçus	Contr. %
	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>		
PNUD	397 484,55	603 503,23	78 813, 93	137 001,47	1 216 803,18	2,35%
GPECS (Espagne)		1 400 000			1 400 000	2,70%
Autriche	3 012,05				3 012,05	0,01%
Pays Bas	3 197 248,23	1 360 545			4 557 793,23	8,80%
Union Européenne	3 435 658,43	9 260 214,69		621 117,88	13 316 991,00	25,71%
Allemagne	484 726,23				484 726,23	0,94%
Belgique	3 012 048,19				3 012 048,19	5,82%
Benin		7 973 860,71	11 545 229,57		19 519 090,28	37,69%
France		577 200,58			577 200,58	1,11%
Danemark		3 520 013,77			3 520 013,77	6,80%
Luxembourg		308 261,41	343 406,59		651 668	1,26%
Suisse		2 006 766,50			2 006 766,50	3,87%
Finlande			525 624,18		525 624,18	1,01%
Japon			1 000 000		1 000 000	1,93%
TOTAL	10 530 177,68	27 010 365,89	13 493 074,27	758 119,35	51 791 737, 19	100%

Graphique des contributions des PTF au panier commun du PAREL



1.2 Gestion des ressources du panier commun

1.2.1 Suivi et évaluation de la gestion des ressources du panier commun

66. Pour garantir aux partenaires ayant contribué au Panier Commun, la **visibilité de la gestion** à chaque phase du projet, le PAREL a soumis au PTFs tout au long du projet et selon les arrangements de gestion retenus, les documents suivants :
- ✓ Une situation financière du projet au cours des différentes réunions du COP, tous les 15 jours ;
 - ✓ Un rapport trimestriel des opérations techniques y compris l'utilisation des ressources financières du Panier commun ;
 - ✓ Un rapport annuel narratif et financier du projet ;
 - ✓ Un rapport financier définitif conformément aux accords signés.

1.2.2 Acquisition et gestion des biens et services

67. Dans la mise en œuvre du RENA/LEPI, le PAREL a procédé à l'acquisition de divers types d'équipements, de matériels et de fournitures utiles pour l'exécution des activités. Il s'agit notamment, d'équipements et matériels informatiques, de kits biométriques et accessoires, d'équipements de reproduction, de fournitures techniques, de mobiliers, de matériels de bureau, de matériels audiovisuels et acoustiques, etc. ;
68. Le processus d'achat desdits matériels et équipements a été géré exclusivement par le centre de services (CDS) du PNUD mis en place en 2008 par le bureau du PNUD Bénin pour la gestion du processus d'approvisionnement des projets et programmes. Les acquisitions ont été réalisées conformément aux principes et procédures du PNUD avec l'appui du PSO Copenhague pour l'achat des kits biométriques et le recrutement du cabinet ZETES pour le Dédoublonnage AFIS.
69. Le CDS, en collaboration avec l'UGP a effectué tous les achats suite à des avis d'appel d'offre nationaux, internationaux ou des consultations restreintes suivant les cas. Dans ces dossiers d'appel d'offre, les exigences techniques des matériels et équipements sont formulées par l'UGP-PAREL qui participe au dépouillement des offres au travers de ses experts pour les aspects techniques. Dépendant des cas, le CDS associe la partie nationale à ces séances de dépouillement. Le choix des fournisseurs est souvent assujéti à la qualité des biens et services, à la garantie offerte, la formation, l'assistance technique, le service après vente et le délai de livraison.
70. L'UGP procède à la réception des biens et services sur la base des spécifications techniques initiales et signe le bordereau de livraison avec le fournisseur. Les biens et services sont par la suite mis à disposition des organes d'exécution de la LEPI à la suite d'une décharge de réception provisoire par les structures techniques de la MIRENA.
71. Au total, le coût des matériels et équipements acquis au cours du projet s'élève à 6 005 172 473 francs CFA soit environ 11 998 466 dollars USD. Ce montant représente 23,46% des dépenses engagées par le projet. Ces biens sont constitués en majeure partie de matériel informatique notamment, les kits biométriques et leurs accessoires, les laptops et les desktops.

1.2.3 Paiements des émoluments du personnel d'exécution

72. Le PAREL a procédé au paiement des salaires, indemnités, frais de missions au niveau national et international, et autres frais liés aux activités du RENA/LEPI pour assurer la bonne exécution des opérations. Ces paiements ont concerné toutes les catégories de personnel utilisé dans le cadre du projet. Il s'agit entre autres :

1. Pour le PAREL :

- Experts, consultants extérieurs et personnel local, VNU Nationaux

2. Pour la Cartographie

- Chef d'équipes et Agents cartographes ;
- Responsables régionaux de la MIRENA ;
- Missions diverses d'encadrement technique ;

3. Pour le Recensement porte à porte

- Contrôleurs, chefs d'équipes et agents recenseurs ;
- Responsables régionaux d'encadrement ;
- Elus locaux et crieurs publics ;
- Ingénieurs informaticiens et personnel de saisie et exploitation des données ;
- Missions diverses d'encadrement technique ;
- Frais divers déploiement des équipements et matériels

4. Pour l'enregistrement des données biométriques

- Techniciens informatiques, maintenanciers, opérateurs kits, personnel des centres de collectes (présidents, préposés et polyvalents) ;
- Consultants qualités ;
- Missions diverses d'encadrements techniques ;
- Personnel de production et de distribution des documents électoraux ;
- Locations de matériels et divers ;
- Etc.

73. Les dépenses exécutées au cours du projet sont présentées ci- après par année, par activités puis par Bailleurs de fonds et par composante du projet.

► Tableau des dépenses par année et par activités

ACTIVITES	ANNEES				TOTAL
	2009	2010	2011	2012	
Gestion de projet	636 695,25	2 502 155,22	1 589 878,02	840 258,53	5 568 987,02
SAP/MCRI	202 575,94	-2 780,90	-20 678,80	-	179 116,24
Kits biométriques	-	13 382 394,42	-353 154,28	246 090,40	13 275 330,54
Comm/sensibilisat	98 265,44	791 508,08	65 630,58	10 602,10	966 006,20
Appui aux osc	-	-	53 973,20	-	53 973,20
Plaidoyer genre	-	99 930,63	-3 048,98	-	96 881,65
Recensement p à p	-	4 050 808,69	15 096,36	-14 533,70	4 051 371,35
Centre de traitement	38 913,11	178,48	618 811,40	-	657 902,99
CNT	-	4 884 958,21	1 386 867,96	86 407,10	6 358 233,27
Cartographie	474 677,31	115 354,87	5 634,38	-	595 666,56
LEPI	690 780,43	2 240 795,81	-39 783,42	17 979,00	2 909 771,82
Centre de collecte	-	6 050 866,17	1 853 499,89	124 138,90	8 028 504,96
CCT	-	177 748,31	-33 495,16	1 288,40	145 541,55
Production affichage	-	-	1 711 076,10	-	1 711 076,10
Impres/deliv cartes	-	-	7 119 000,93	-30 349,50	7 088 651,43
TOTAL	2 141 907,48	34 293 917,99	13 969 308,18	1 281 881,23	51 687 014,88
CONTRIBUTION PAR ANNEE	3 833 142,98	32 346 855,59	14 853 619,27	758 119,40	51 791 737,19
SOLDE AU 31 JUILLET 2012					104 722,31
TAUX DE CONSOMMATION					99,80%

GRAPHIQUE DE REPARTITION DES DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE

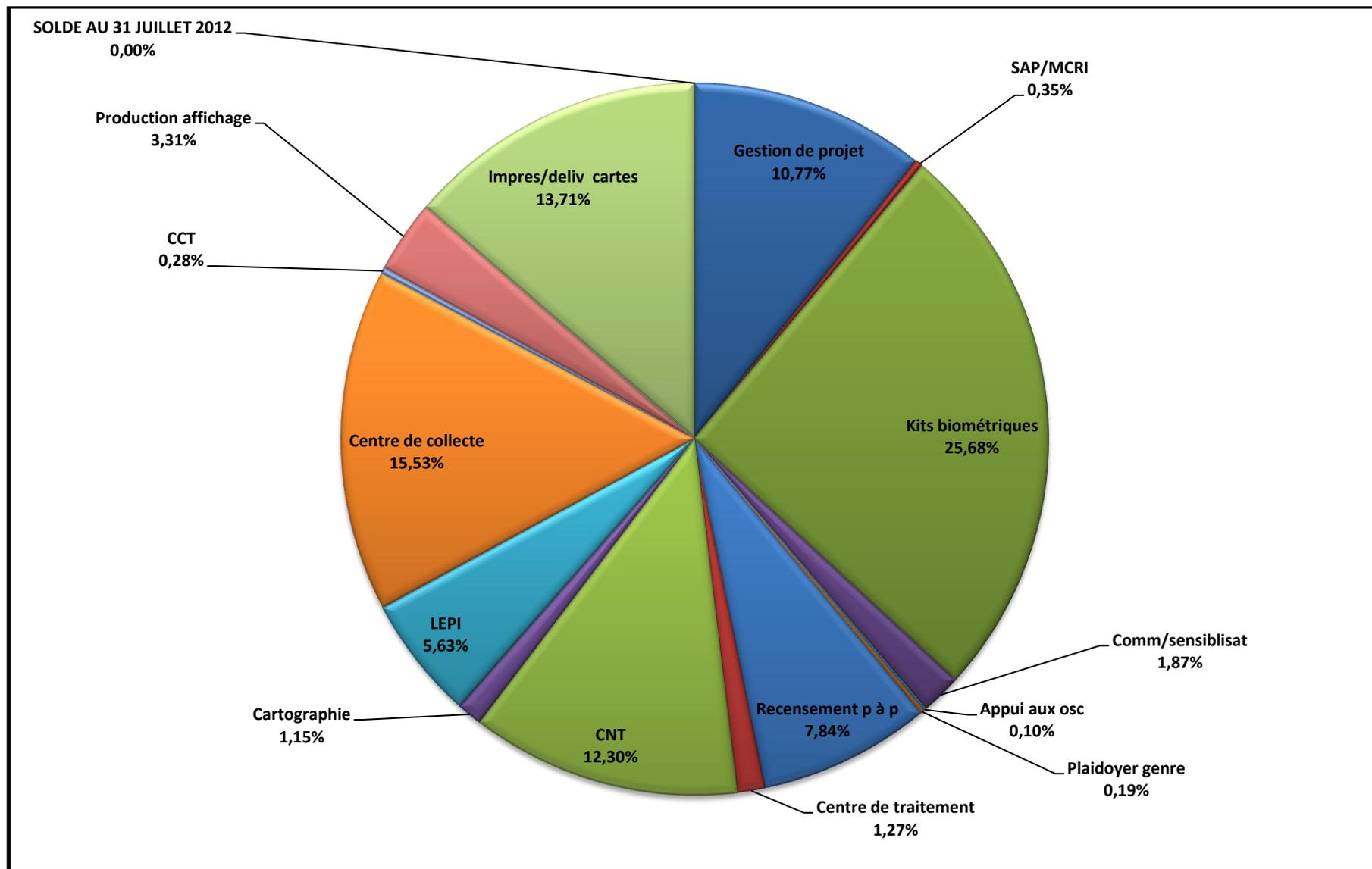
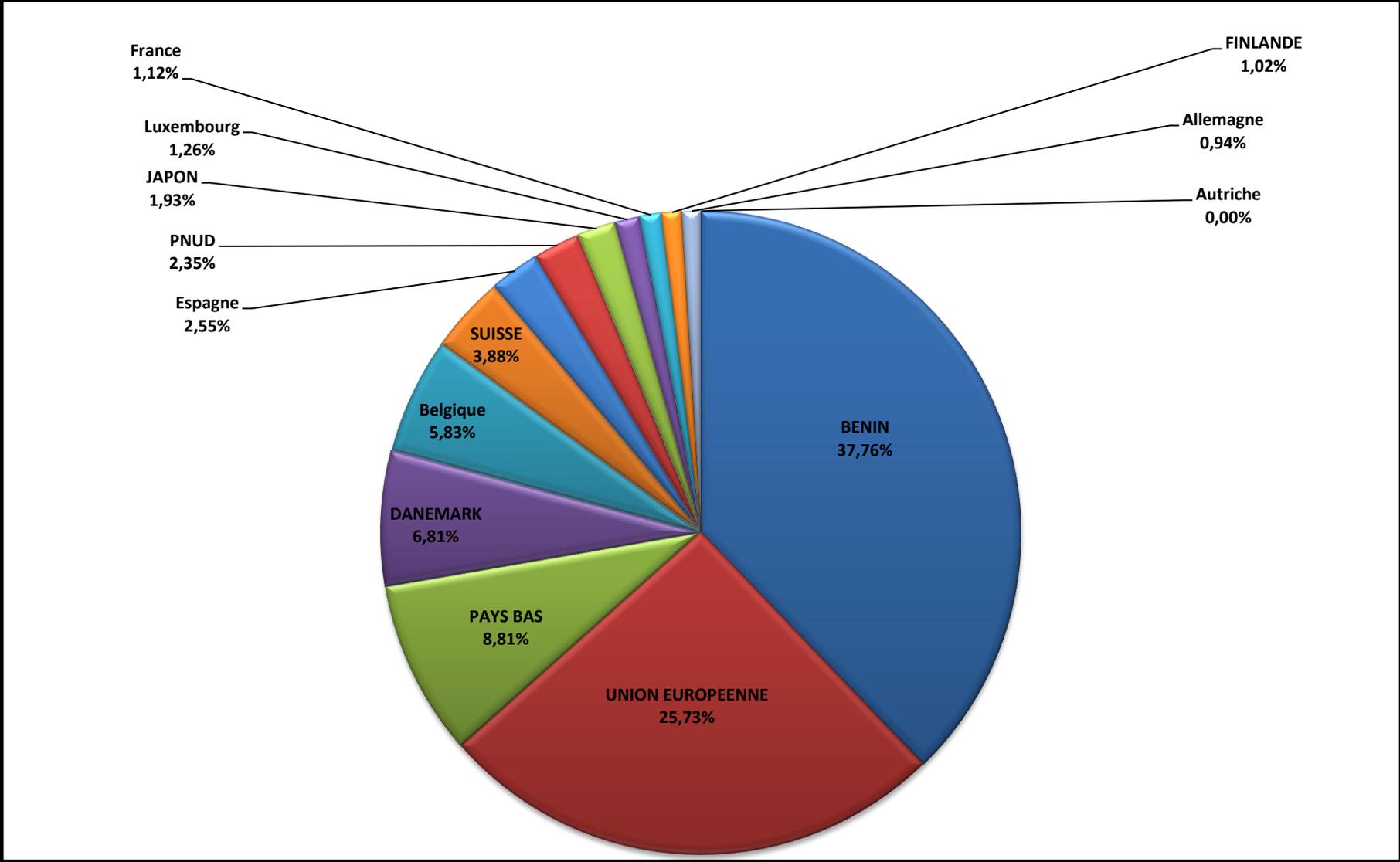


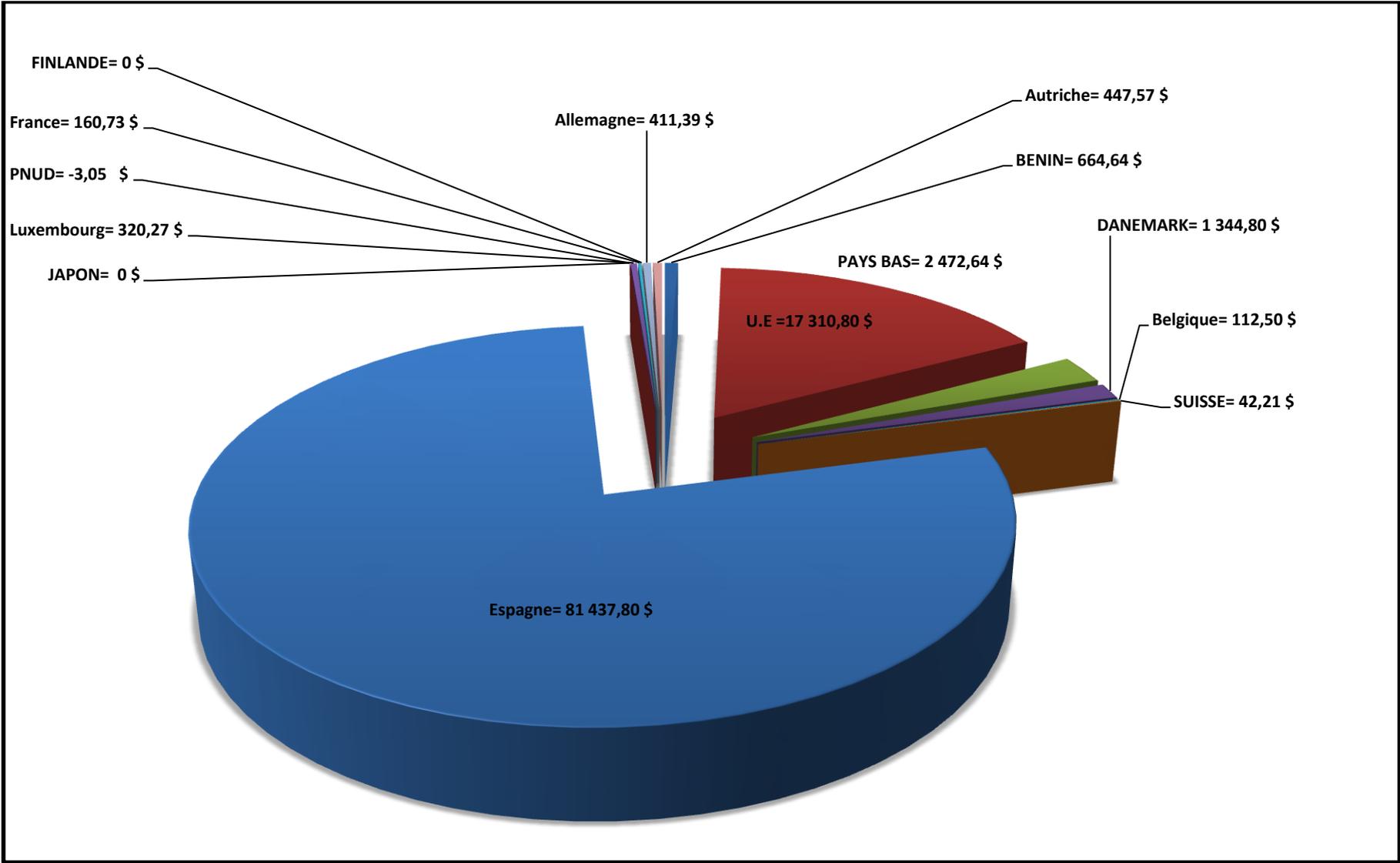
Tableau des contributions aux dépenses du PAREL par Bailleur de fonds

BAILLEURS	CONTRIBUTIONS	TAUX	DEPENSES	SOLDE
BENIN	19 519 090,28	37,69%	19 518 425,64	664,64
UNION EUROPEENNE	13 316 991,00	25,71%	13 299 680,19	17 310,81
PAYS BAS	4 557 793,23	8,80%	4 555 320,59	2 472,64
DANEMARK	3 520 013,77	6,80%	3 518 668,97	1 344,80
Belgique	3 012 048,19	5,82%	3 011 935,69	112,50
SUISSE	2 006 766,50	3,87%	2 006 724,29	42,21
Espagne	1 400 000,00	2,70%	1 318 562,20	81 437,80
PNUD	1 216 803,18	2,35%	1 216 806,23	-3,05
JAPON	1 000 000,00	1,93%	1 000 000,00	0,00
Luxembourg	651 668,00	1,26%	651 347,73	320,27
France	577 200,58	1,11%	577 039,85	160,73
FINLANDE	525 624,18	1,01%	525 624,18	0,00
Allemagne	484 726,23	0,94%	484 314,84	411,39
Autriche	3 012,05	0,01%	2 564,48	447,57
TOTAL	51 791 737,19	100,00%	51 687 014,88	104 722,31

GRAPHIQUE DE REPARTITION DES DEPENSES DU PROJET PAR BAILLEUR DE FONDS



GRAPHIQUE DE REPARTITION DU SOLDE DU PANIER COMMUN DU PAREL PAR PTF

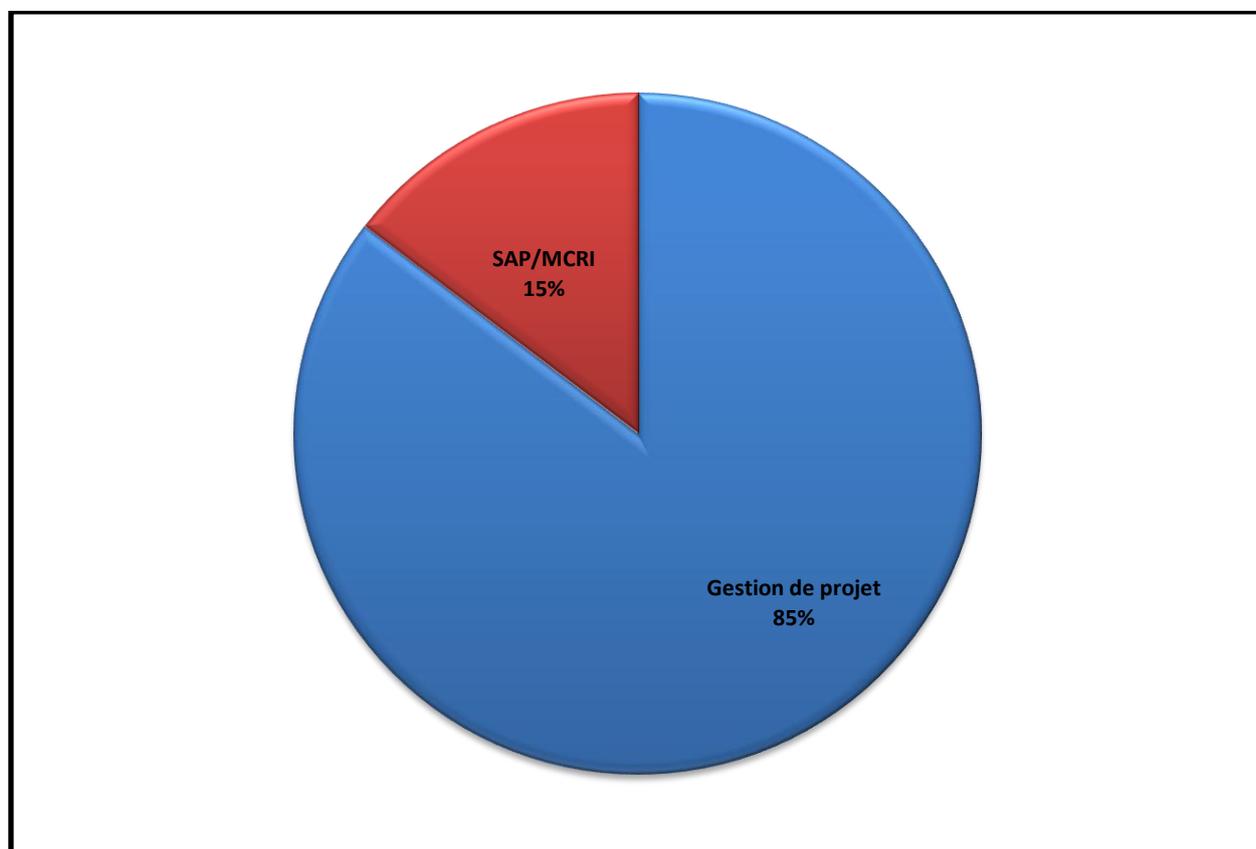


► **Tableau des dépenses par composante du projet**

TABLEAUX DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DU PNUD AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE

ACTIVITES	DEPENSES				
	2009	2010	2011	2012	TOTAL
Gestion de projet	194 908,61	618 141,87	99 492,73	137 004,52	1 049 547,73
SAP/MCRI	202 575,94	(2 780,90)	(20 678,80)		179 116,24
Kits biométriques					-
Comm/sensibilisat					-
Appui aux osc					-
Plaidoyer genre					-
Recensement p à p		(11 857,74)			(11 857,74)
Centre de traitement					-
CNT					-
Cartographie					-
LEPI					-
Centre de collecte					-
CCT					-
Production affichage					-
Impres/deliv cartes					-
TOTAL	397 484,55	603 503,23	78 813,93	137 003,52	1 216 806,23
CONTRIBUTION PAR ANNEE	397 484,55	603 503,23	78 813,93	137 001,47	1 216 803,18
SOLDE AU 31 JUILLET 2012					-
TAUX DE CONSOMMATION					100,00%

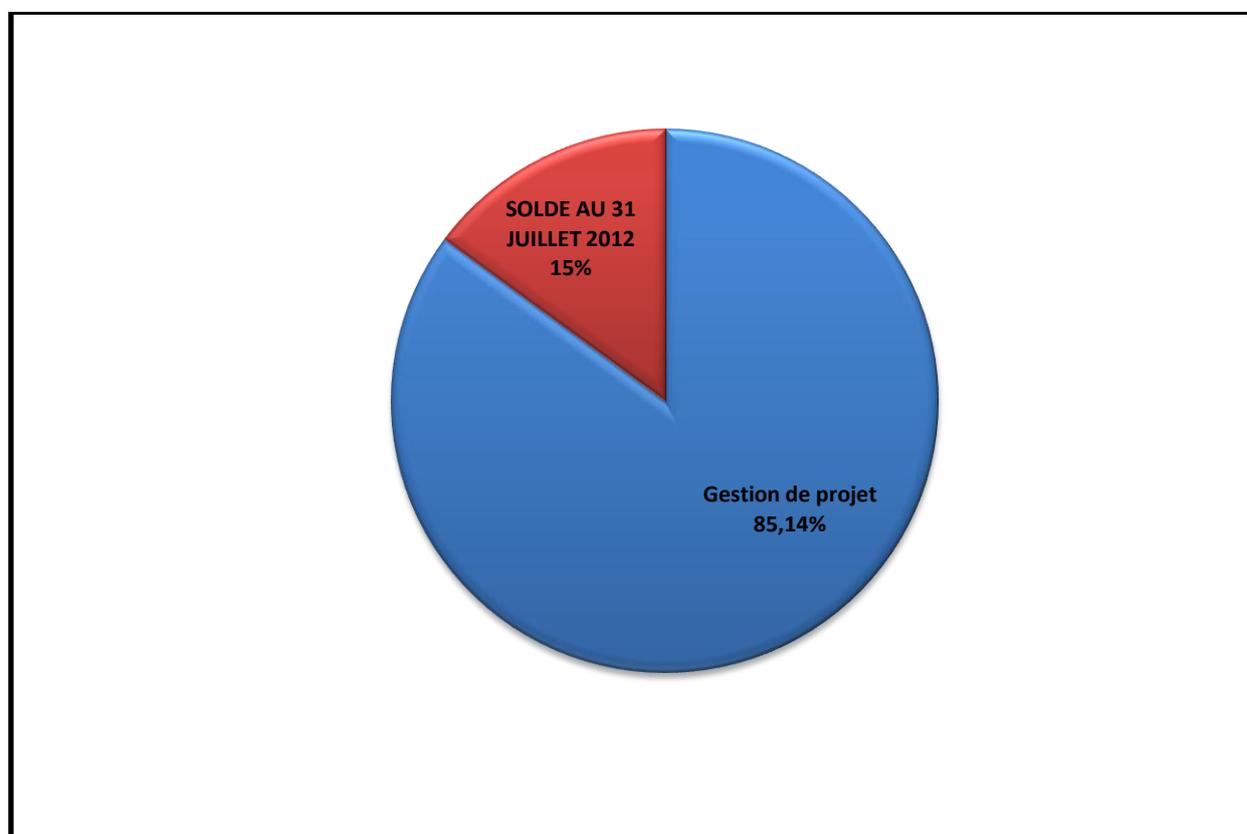
GRAPHIQUE DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DU PNUD AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE



TABLEAUX DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DE L'AUTRICHE AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE

ACTIVITES	DEPENSES				
	2009	2010	2011	2012	total
Gestion de projet		2 564,48			2 564,48
SAP/MCRI					-
Kits biométriques					-
Comm/sensibilisat					-
Appui aux osc					-
Plaidoyer genre					-
Recensement p à p					-
Centre de traitement					-
CNT					-
Cartographie					-
LEPI					-
Centre de collecte					-
CCT					-
Production affichage					-
Impres/deliv cartes					-
TOTAL	-	2 564,48	-	-	2 564,48
CONTRIBUTION PAR ANNEE	-	3 012,05	-	-	3 012,05
SOLDE AU 31 JUILLET 2012					447,57
TAUX DE CONSOMMATION					85,14%

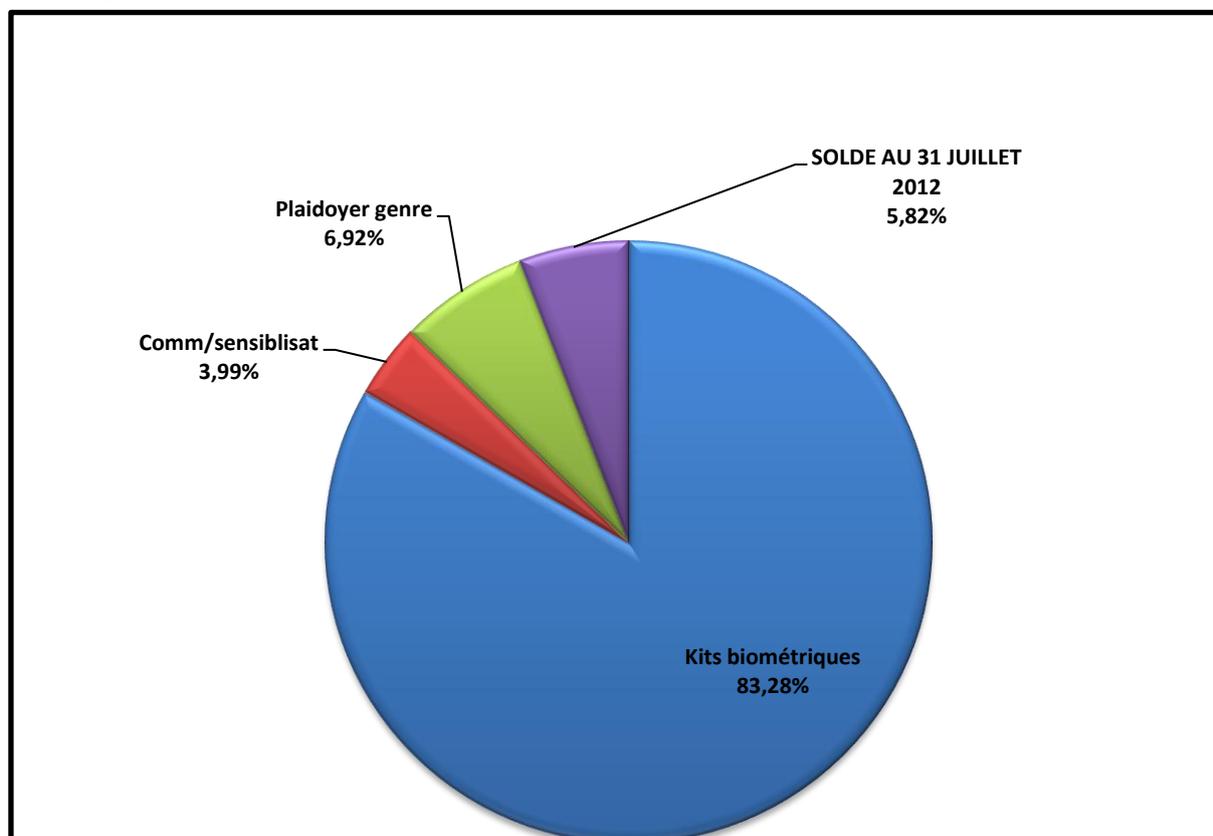
GRAPHIQUE DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DE L'AUTRICHE AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE



TABLEAUX DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DE L'ESPAGNE AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE

ACTIVITES	DEPENSES				
	2009	2010	2011	2012	TOTAL
Gestion de projet					-
SAP/MCRI					-
Kits biométriques		1 247 273,84	(81 402,35)		1 165 871,49
Comm/sensibilisat		56 905,69	(1 096,63)		55 809,06
Appui aux osc					-
Plaidoyer genre		99 930,63	(3 048,98)		96 881,65
Recensement p à p					-
Centre de traitement					-
CNT					-
Cartographie					-
LEPI					-
Centre de collecte					-
CCT					-
Production affichage					-
Impres/deliv cartes					-
TOTAL	-	1 404 110,16	(85 547,96)	-	1 318 562,20
CONTRIBUTION PAR ANNEE	-	1 400 000,00	-	-	1 400 000,00
SOLDE AU 31 JUILLET 2012					81 437,80
TAUX DE CONSOMMATION					94,18%

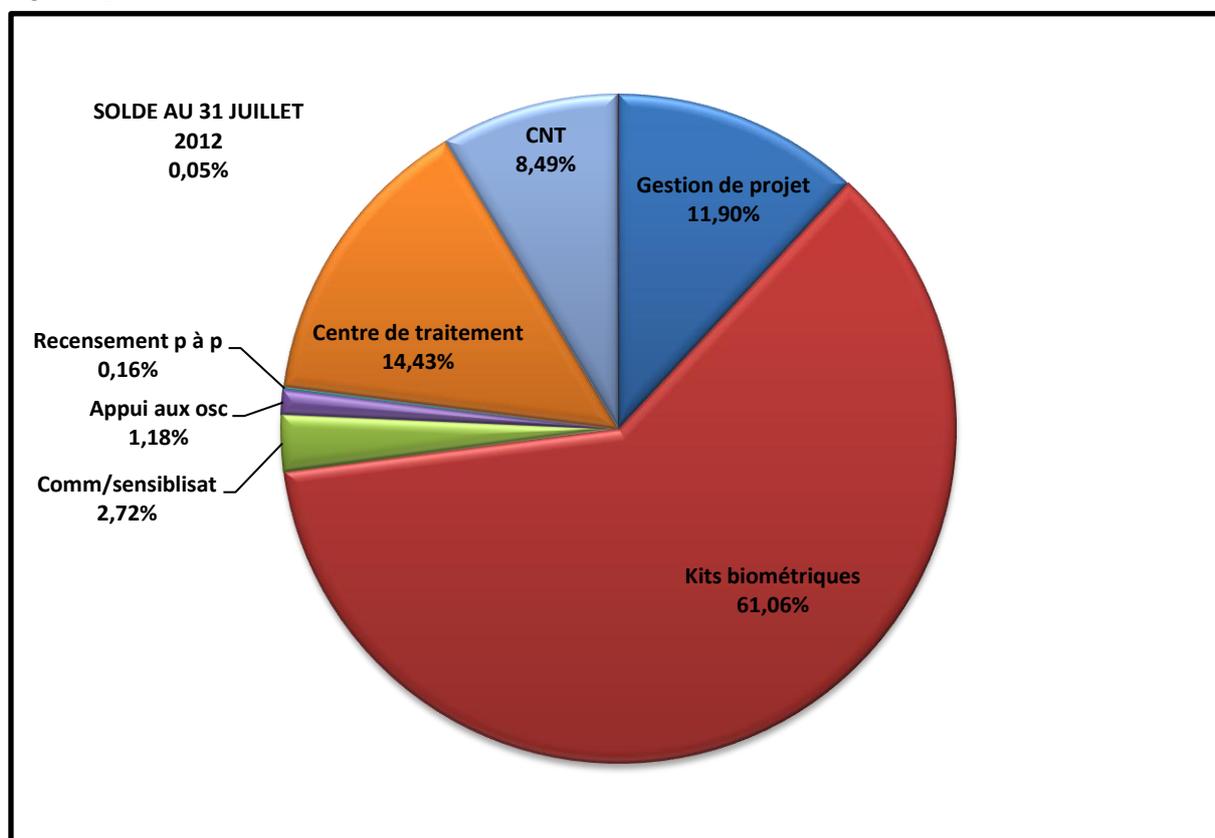
GRAPHIQUE DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DE L'ESPAGNE AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE



TABLEAUX DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DU PAYS BAS AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE

ACTIVITES	DEPENSES				
	2009	2010	2011	2012	TOTAL
Gestion de projet	112 757,62	54 726,15	372 587,72	2 216,22	542 287,71
SAP/MCRI					-
Kits biométriques		2 871 273,05	(95 353,31)	7 234,05	2 783 153,79
Comm/sensibilisat	98 265,44	16 160,85	9 430,10		123 856,39
Appui aux osc			53 973,20		53 973,20
Plaidoyer genre					-
Recensement p à p		11 998,75	(4 708,49)		7 290,26
Centre de traitement	38 913,11	178,48	618 811,40		657 902,99
CNT		374 184,79		12 671,46	386 856,25
Cartographie					-
LEPI					-
Centre de collecte					-
CCT					-
Production affichage					-
Impres/deliv cartes					-
TOTAL	249 936,17	3 328 522,07	954 740,62	22 121,73	4 555 320,59
CONTRIBUTION PAR ANNEE	-	3 197 248,23	1 360 545,00	-	4 557 793,23
SOLDE AU 31 JUILLET 2012					2 472,64
TAUX DE CONSOMMATION					99,95%

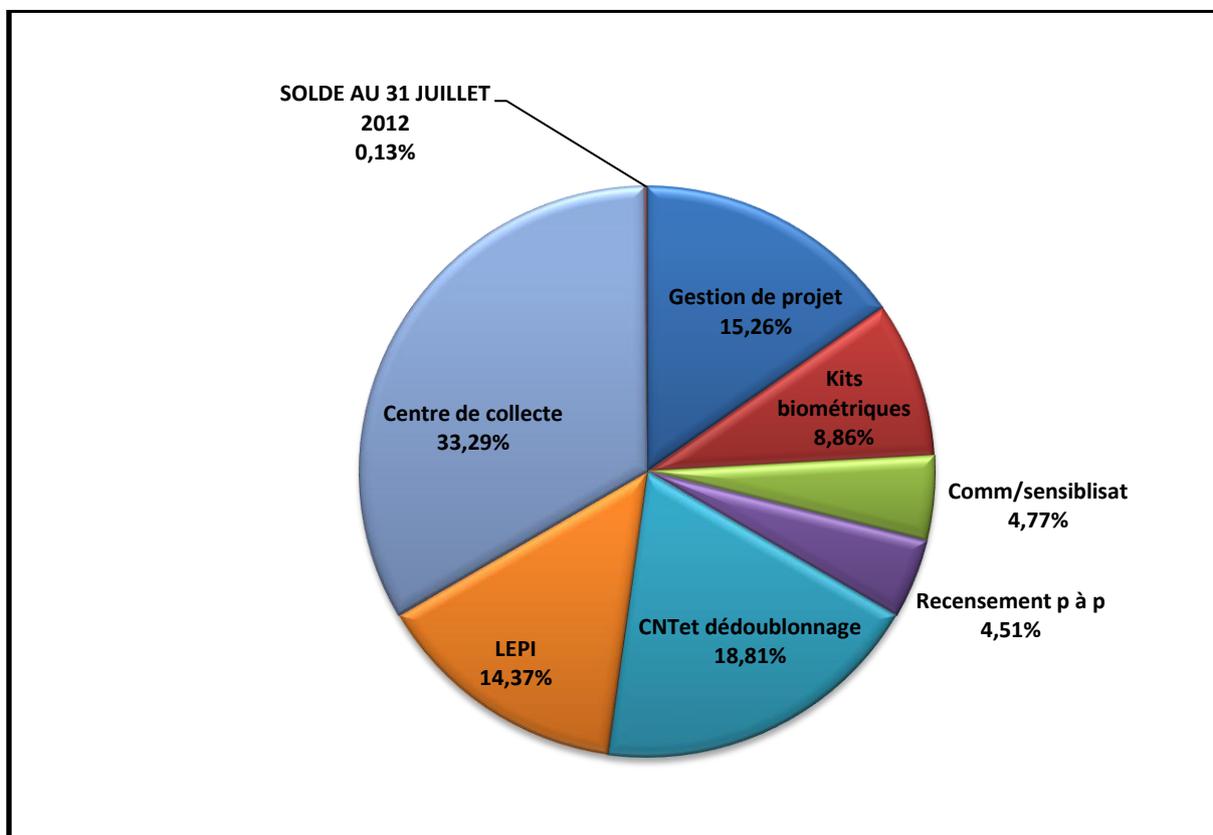
GRAPHIQUE DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DU PAYS BAS AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE



TABLEAUX DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DE L'UNION EUROPEENNE AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE

ACTIVITES	DEPENSES				
	2009	2010	2011	2012	TOTAL
Gestion de projet	329 029,02	1 183 353,11	18 027,66	502 080,83	2 032 490,62
SAP/MCRI					-
Kits biométriques		1 003 148,61	(66 725,87)	243 285,69	1 179 708,43
Comm/sensibilisat		634 096,13	641,60		634 737,73
Appui aux osc					-
Plaidoyer genre					-
Recensement p à p		583 529,49	16 987,98		600 517,47
Centre de traitement					-
CNTet dédoublement		2 486 580,90	18 654,45		2 505 235,35
Cartographie					-
LEPI	690 780,43	1 241 210,18	1 032,42	(19 758,88)	1 913 264,15
Centre de collecte		4 513 273,33	(82 030,54)	2 483,66	4 433 726,45
CCT					-
Production affichage					-
Impres/deliv cartes					-
TOTAL	1 019 809,45	11 645 191,75	(93 412,30)	728 091,30	13 299 680,20
CONTRIBUTION PAR ANNEE	3 435 658,43	9 260 214,69	-	621 117,88	13 316 991,00
SOLDE AU 31 JUILLET 2012					17 310,80
TAUX DE CONSOMMATION					99,87%

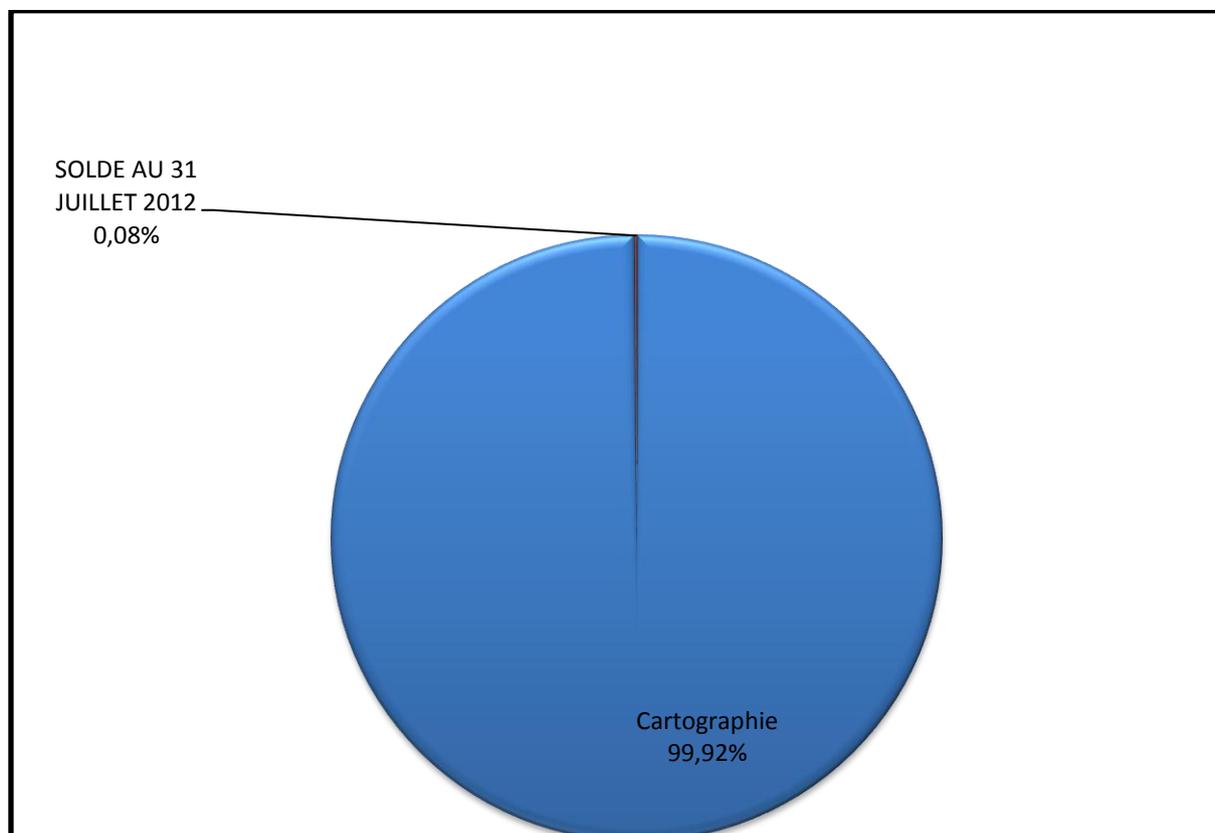
GRAPHIQUE DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DE L'UNION EUROPEENNE AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE



TABLEAUX DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DE L'ALLEMAGNE AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE

ACTIVITES	DEPENSES				
	2009	2010	2011	2012	TOTAL
Gestion de projet					-
SAP/MCRI					-
Kits biométriques					-
Comm/sensibilisat					-
Appui aux osc					-
Plaidoyer genre					-
Recensement p à p					-
Centre de traitement					-
CNT					-
Cartographie	474 677,31	9 637,53			484 314,84
LEPI					-
Centre de collecte					-
CCT					-
Production affichage					-
Impres/deliv cartes					-
TOTAL	474 677,31	9 637,53	-	-	484 314,84
CONTRIBUTION PAR ANNEE	-	484 726,23	-	-	484 726,23
SOLDE AU 31 JUILLET 2012					411,39
TAUX DE CONSOMMATION					99,92%

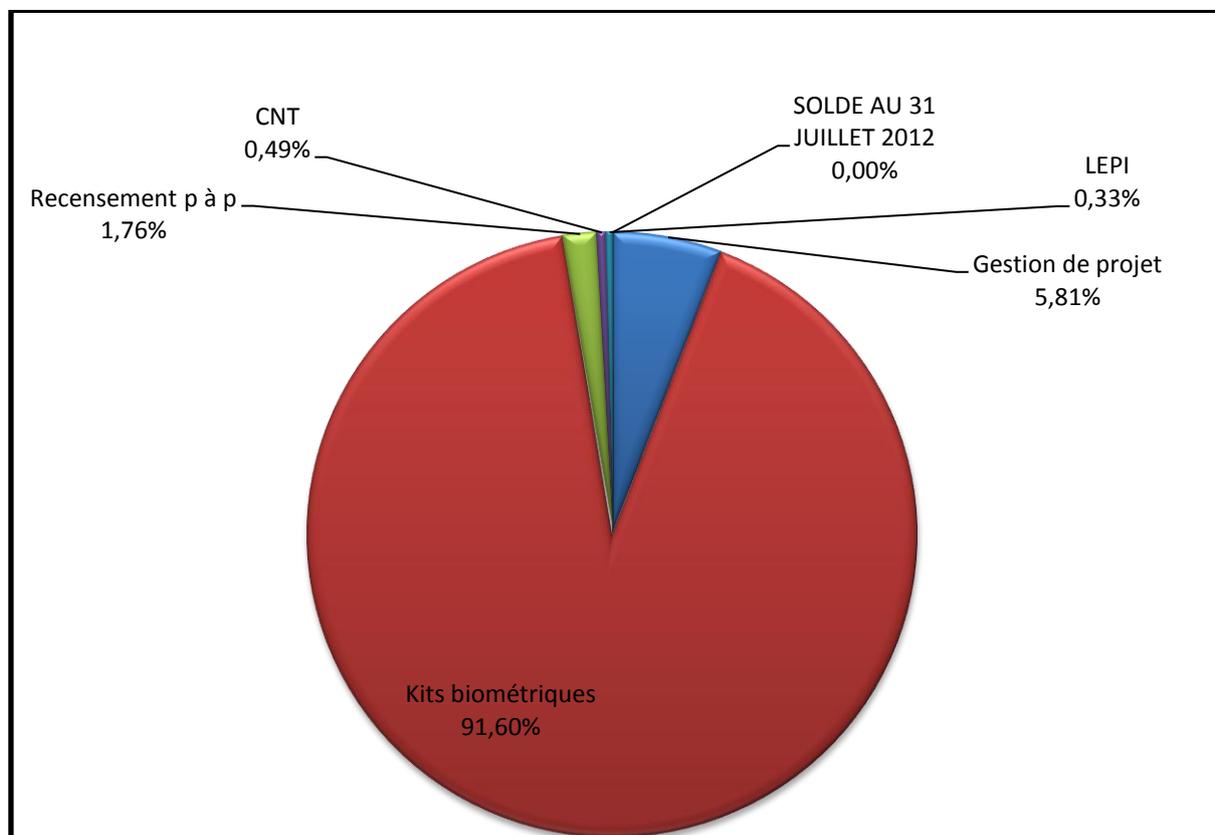
GRAPHIQUE DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DE L'ALLEMAGNE AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE



TABLEAUX DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DE LA BELGIQUE AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE

ACTIVITES	DEPENSES				
	2009	2010	2011	2012	TOTAL
Gestion de projet		66 701,41		108 338,54	175 039,95
SAP/MCRI					-
Kits biométriques		2 877 504,76	(118 339,47)		2 759 165,29
Comm/sensibilisat					-
Appui aux osc					-
Plaidoyer genre					-
Recensement p à p		54 124,49	26,21	(1 033,72)	53 116,98
Centre de traitement					-
CNT			14 729,40		14 729,40
Cartographie					-
LEPI		9 884,08			9 884,08
Centre de collecte					-
CCT					-
Production affichage					-
Impres/deliv cartes					-
TOTAL	-	3 008 214,74	(103 583,86)	107 304,82	3 011 935,70
CONTRIBUTION PAR ANNEE	-	3 012 048,19	-	-	3 012 048,19
SOLDE AU 31 JUILLET 2012					112,49
TAUX DE CONSOMMATION					100,00%

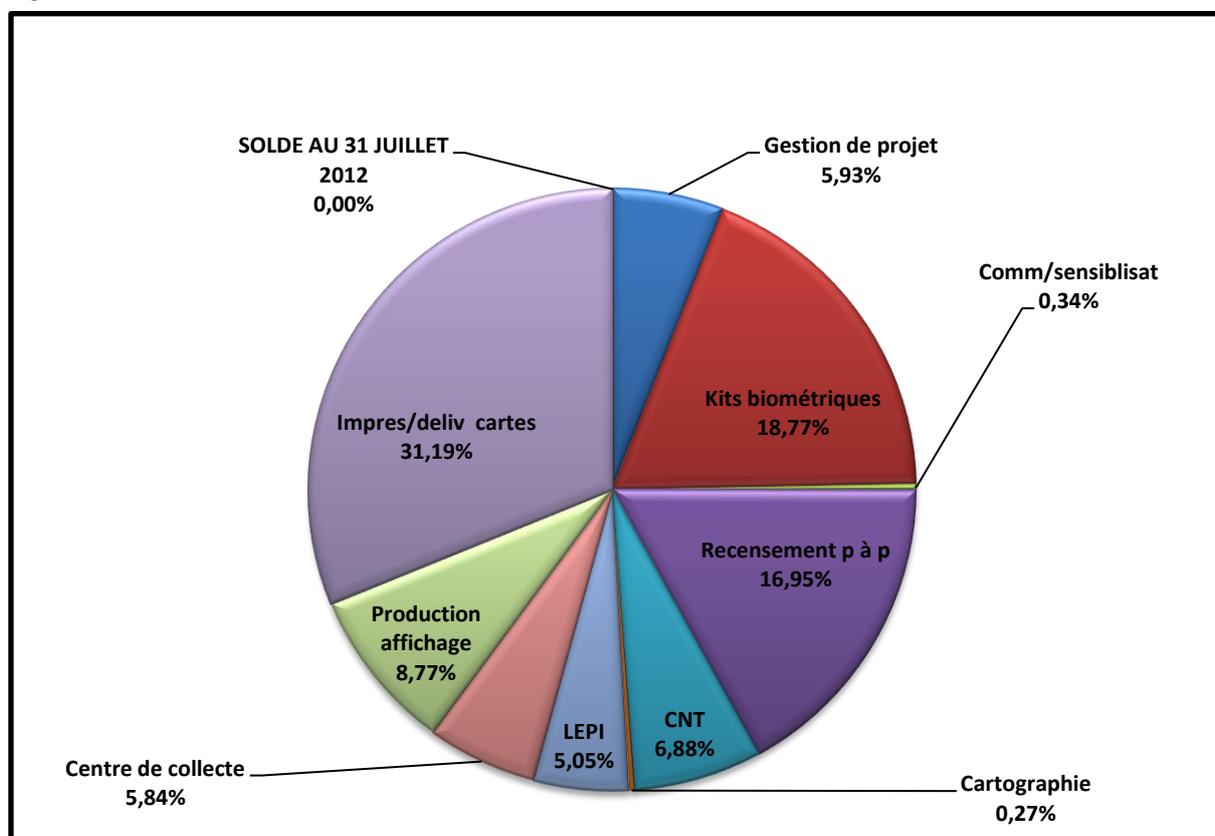
GRAPHIQUE DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DE LA BELGIQUE AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE



TABLEAUX DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DU BENIN AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE

ACTIVITES	DEPENSES				
	2009	2010	2011	2012	TOTAL
Gestion de projet		36 006,15	1 088 360,89	32 919,70	1 157 286,74
SAP/MCRI					-
Kits biométriques		3 563 905,76	107 675,33	(7 627,93)	3 663 953,16
Comm/sensibilisat			56 380,43	10 602,09	66 982,52
Appui aux osc					-
Plaidoyer genre					-
Recensement p à p		3 318 879,74	2 790,66	(13 499,95)	3 308 170,45
Centre de traitement					-
CNT			1 268 997,33	73 735,66	1 342 732,99
Cartographie		47 107,65	5 634,38		52 742,03
LEPI		989 701,55	(40 815,84)	37 737,85	986 623,56
Centre de collecte			1 037 543,70	102 563,25	1 140 106,95
CCT					-
Production affichage			1 711 076,10		1 711 076,10
Impres/deliv cartes			6 121 709,60	(32 958,46)	6 088 751,14
TOTAL	-	7 955 600,85	11 359 352,58	203 472,21	19 518 425,64
CONTRIBUTION PAR ANNEE	-	7 973 860,71	11 545 229,57	-	19 519 090,28
SOLDE AU 31 JUILLET 2012					664,64
TAUX DE CONSOMMATION					100,00%

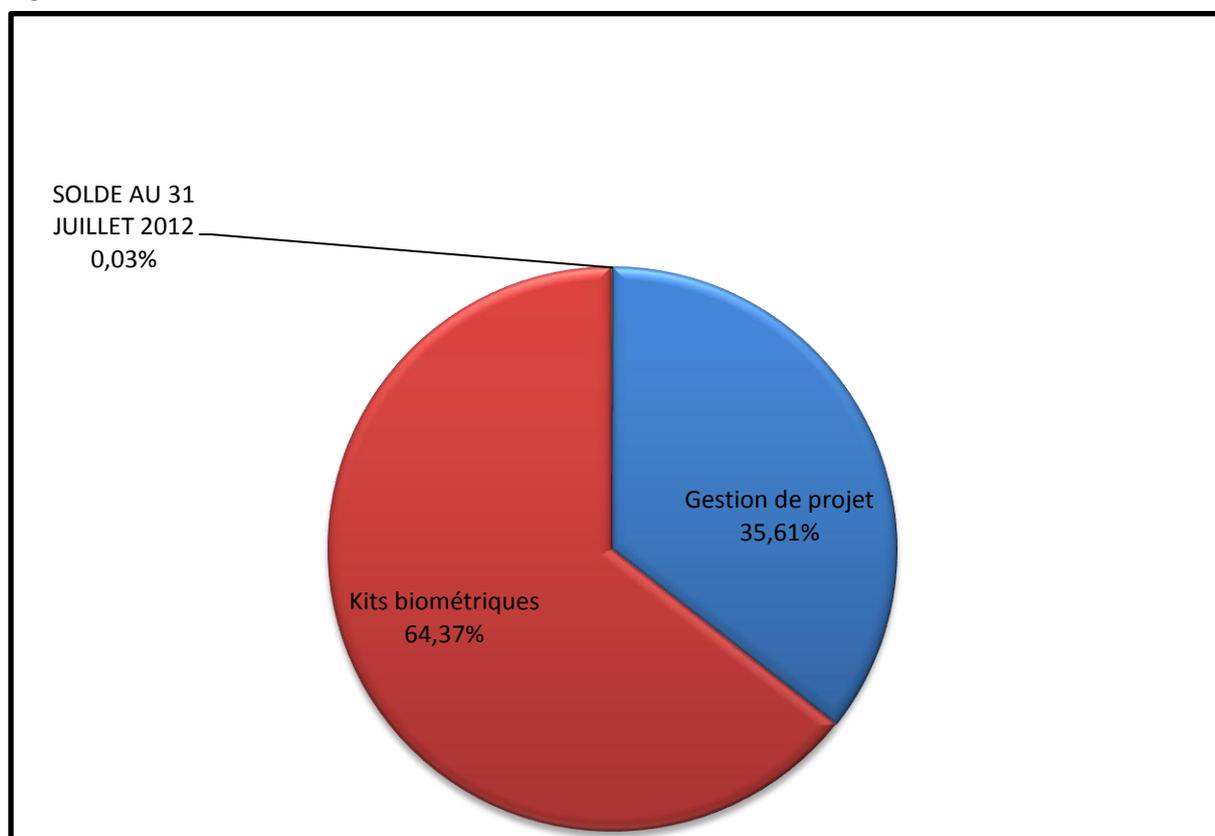
GRAPHIQUE DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DU BENIN AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE



TABLEAUX DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DE LA FRANCE AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE

ACTIVITES	DEPENSES				
	2009	2010	2011	2012	TOTAL
Gestion de projet		178 908,85	2 833,95	23 780,20	205 523,00
SAP/MCRI					-
Kits biométriques		395 814,22	(27 495,97)	3 198,60	371 516,85
Comm/sensibilisat					-
Appui aux osc					-
Plaidoyer genre					-
Recensement p à p					-
Centre de traitement					-
CNT					-
Cartographie					-
LEPI					-
Centre de collecte					-
CCT					-
Production affichage					-
Impres/deliv cartes					-
TOTAL	-	574 723,07	(24 662,02)	26 978,80	577 039,85
CONTRIBUTION PAR ANNEE	-	577 200,58	-	-	577 200,58
SOLDE AU 31 JUILLET 2012					160,73
TAUX DE CONSOMMATION					99,97%

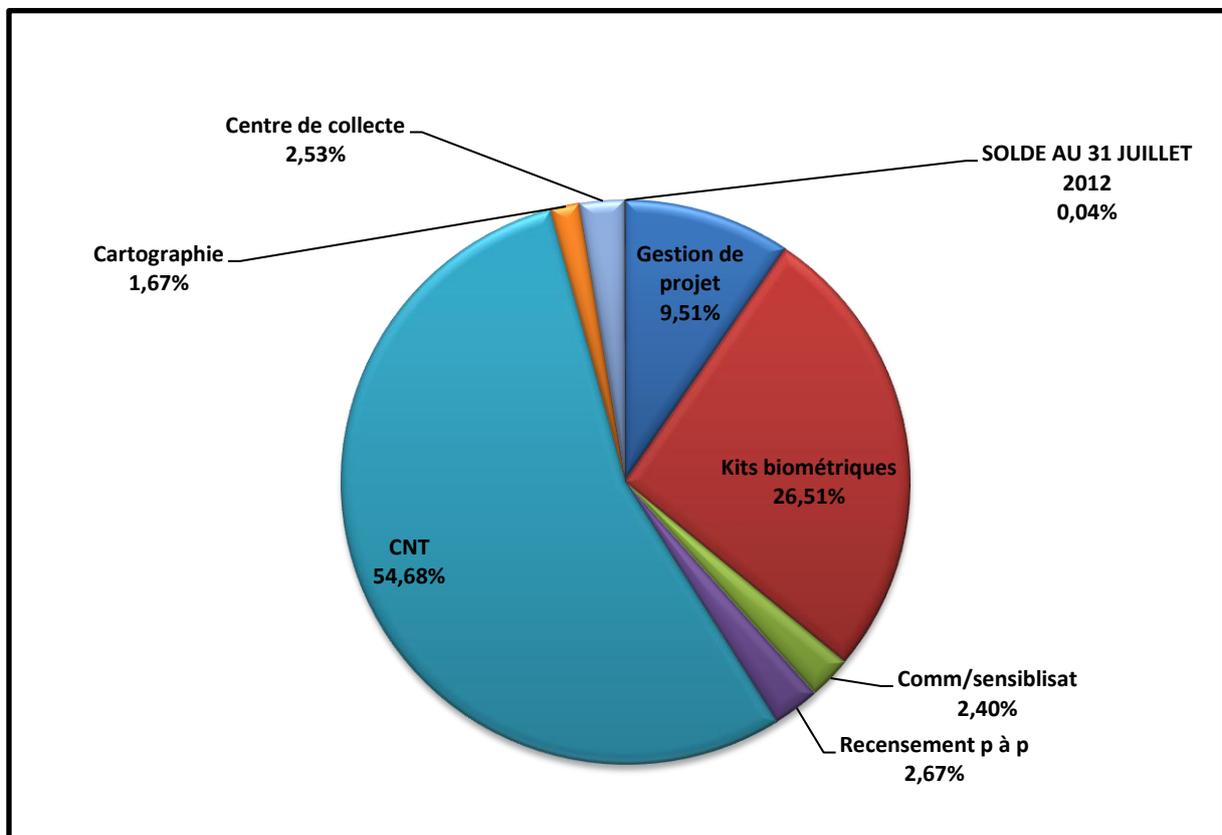
GRAPHIQUE DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DE LA FRANCE AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE



TABLEAUX DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DU DANEMARK AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE

ACTIVITES	DEPENSES				
	2009	2010	2011	2012	TOTAL
Gestion de projet		350 285,15	(43 093,22)	27 438,18	334 630,11
SAP/MCRI					-
Kits biométriques		933 116,51			933 116,51
Comm/sensibilisat		84 345,41	275,08		84 620,49
Appui aux osc					-
Plaidoyer genre					-
Recensement p à p		94 133,96			94 133,96
Centre de traitement					-
CNT		1 920 391,71	4 270,59		1 924 662,30
Cartographie		58 609,69			58 609,69
LEPI					-
Centre de collecte		69 905,46	(101,55)	19 092,00	88 895,91
CCT					-
Production affichage					-
Impres/deliv cartes					-
TOTAL	-	3 510 787,89	(38 649,10)	46 530,18	3 518 668,97
CONTRIBUTION PAR ANNEE	-	3 520 013,77	-	-	3 520 013,77
SOLDE AU 31 JUILLET 2012					1 344,80
TAUX DE CONSOMMATION					99,96%

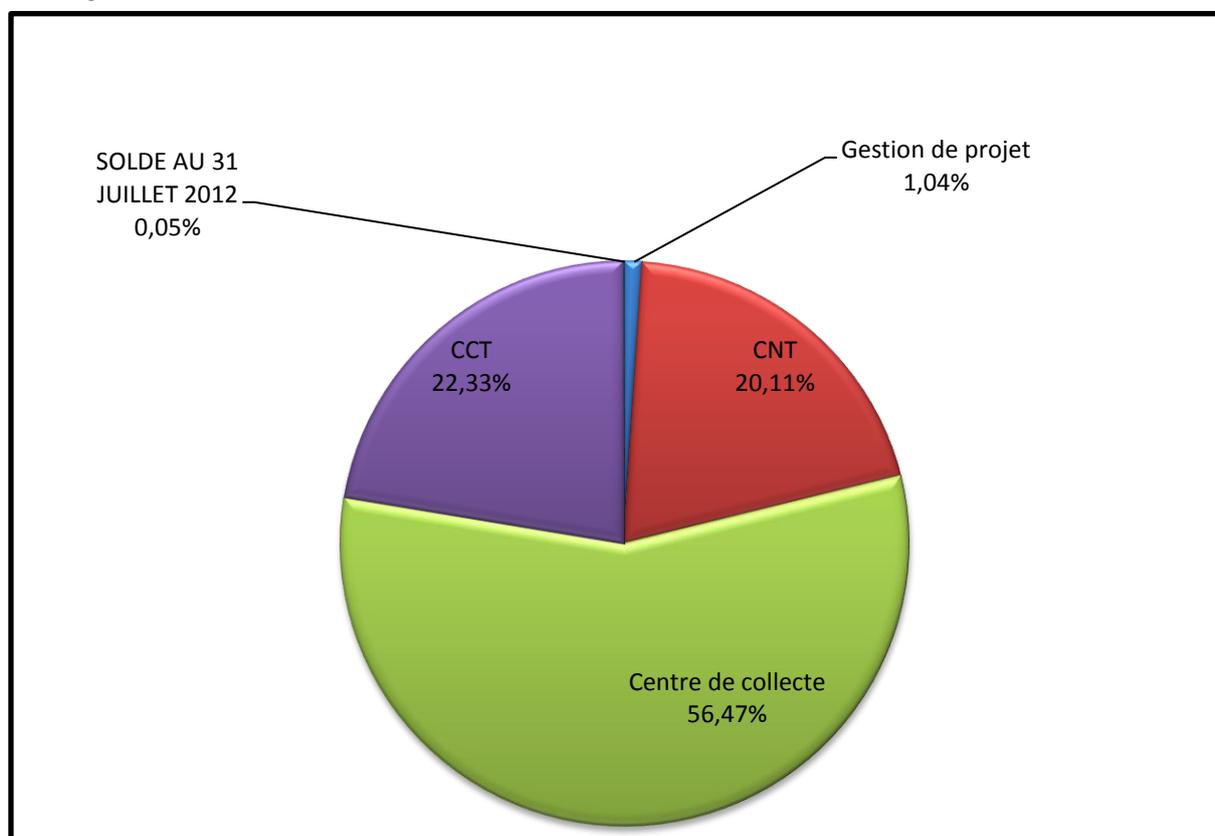
GRAPHIQUE DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DU DANEMARK AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE



**TABLEAUX DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DU LUXEMBOURG AUX DEPENSES DU PAREL
PAR ACTIVITE**

ACTIVITES	DEPENSES				
	2009	2010	2011	2012	TOTAL
Gestion de projet			1 009,54	5 741,56	6 751,10
SAP/MCRI					-
Kits biométriques					-
Comm/sensibilisat					-
Appui aux osc					-
Plaidoyer genre					-
Recensement p à p					-
Centre de traitement					-
CNT		105 925,32	25 136,42		131 061,74
Cartographie					-
LEPI					-
Centre de collecte			367 993,33		367 993,33
CCT		177 748,31	(33 495,16)	1 288,41	145 541,56
Production affichage					-
Impres/deliv cartes					-
TOTAL	-	283 673,63	360 644,13	7 029,97	651 347,73
CONTRIBUTION PAR ANNEE	-	308 261,41	343 406,59	-	651 668,00
SOLDE AU 31 JUILLET 2012					320,27
TAUX DE CONSOMMATION					99,95%

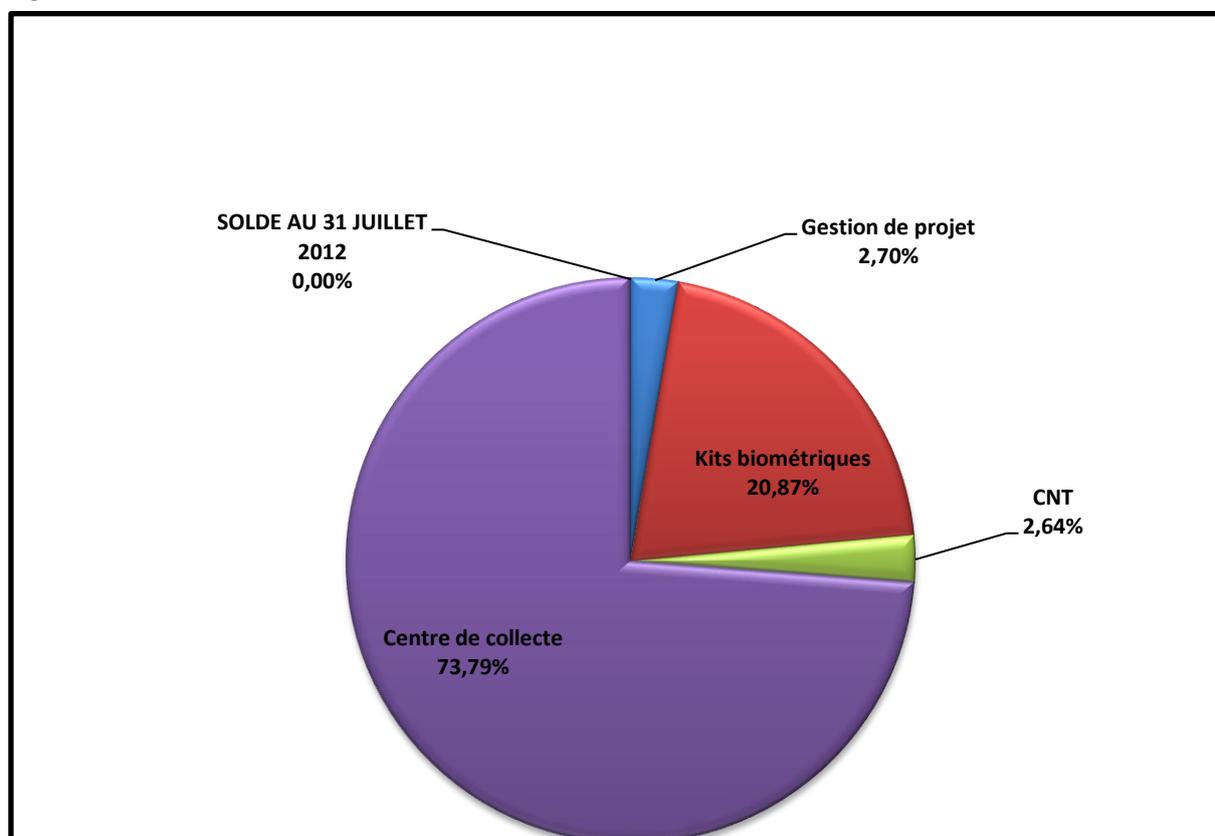
**GRAPHIQUE DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DE LUXEMBOURG AUX DEPENSES DU PAREL
PAR ACTIVITE**



TABLEAUX DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DE LA SUISSE AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE

ACTIVITES	DEPENSES				
	2009	2010	2011	2012	TOTAL
Gestion de projet		11 468,06	41 784,74	741,76	53 994,56
SAP/MCRI					-
Kits biométriques		490 357,67	(71 512,64)		418 845,03
Comm/sensibilisat					-
Appui aux osc					-
Plaidoyer genre					-
Recensement p à p					-
Centre de traitement					-
CNT		(2 124,51)	55 079,77		52 955,26
Cartographie					-
LEPI					-
Centre de collecte		1 467 687,38	13 242,06		1 480 929,44
CCT					-
Production affichage					-
Impres/deliv cartes					-
TOTAL	-	1 967 388,60	38 593,93	741,76	2 006 724,29
CONTRIBUTION PAR ANNEE	-	2 006 766,50	-	-	2 006 766,50
SOLDE AU 31 JUILLET 2012					42,21
TAUX DE CONSOMMATION					99,99%

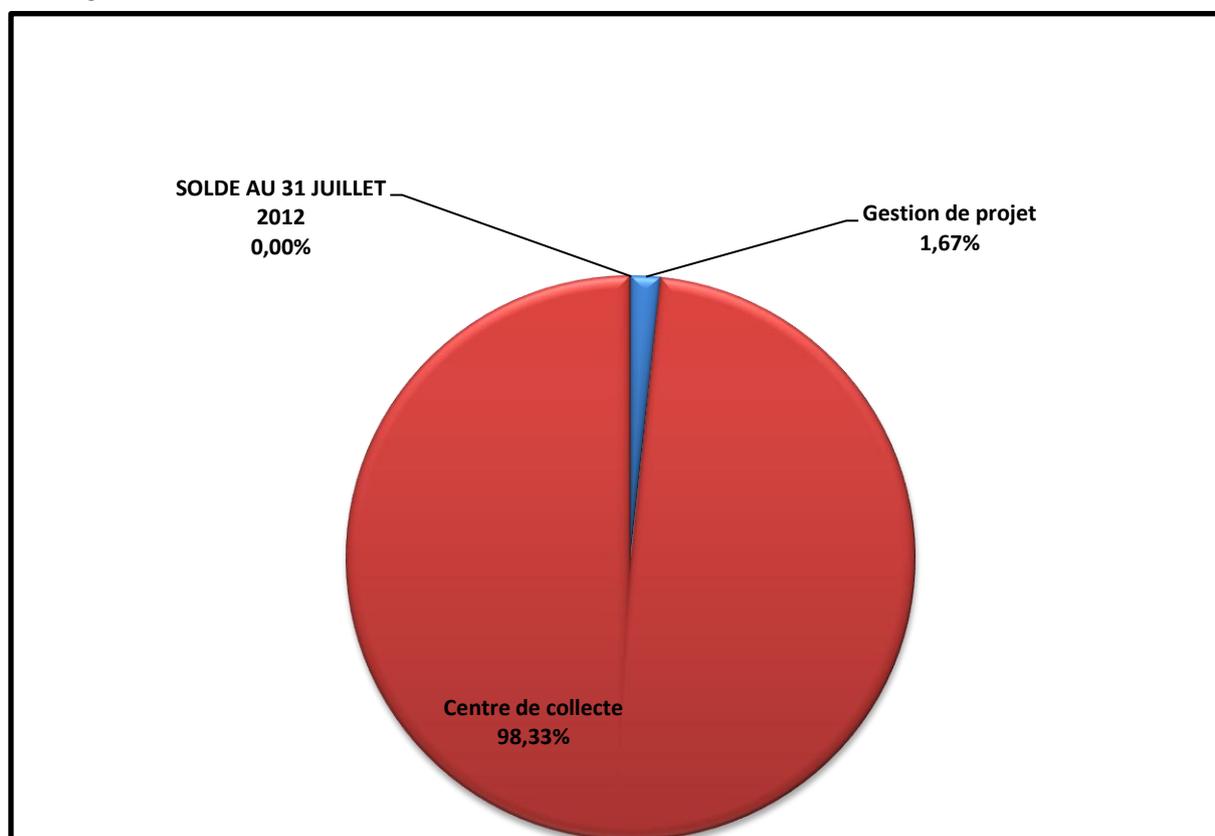
GRAPHIQUE DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DE LA SUISSE AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE



TABLEAUX DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DE LA FINLANDE AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE

ACTIVITES	DEPENSES				
	2009	2010	2011	2012	TOTAL
Gestion de projet			8 771,29		8 771,29
SAP/MCRI					-
Kits biométriques					-
Comm/sensibilisat					-
Appui aux osc					-
Plaidoyer genre					-
Recensement p à p					-
Centre de traitement					-
CNT					-
Cartographie					-
LEPI					-
Centre de collecte			516 852,89		516 852,89
CCT					-
Production affichage					-
Impres/deliv cartes					-
TOTAL	-	-	525 624,18	-	525 624,18
CONTRIBUTION PAR ANNEE	-	-	525 624,18	-	525 624,18
SOLDE AU 31 JUILLET 2012					0,00
TAUX DE CONSOMMATION					100,00%

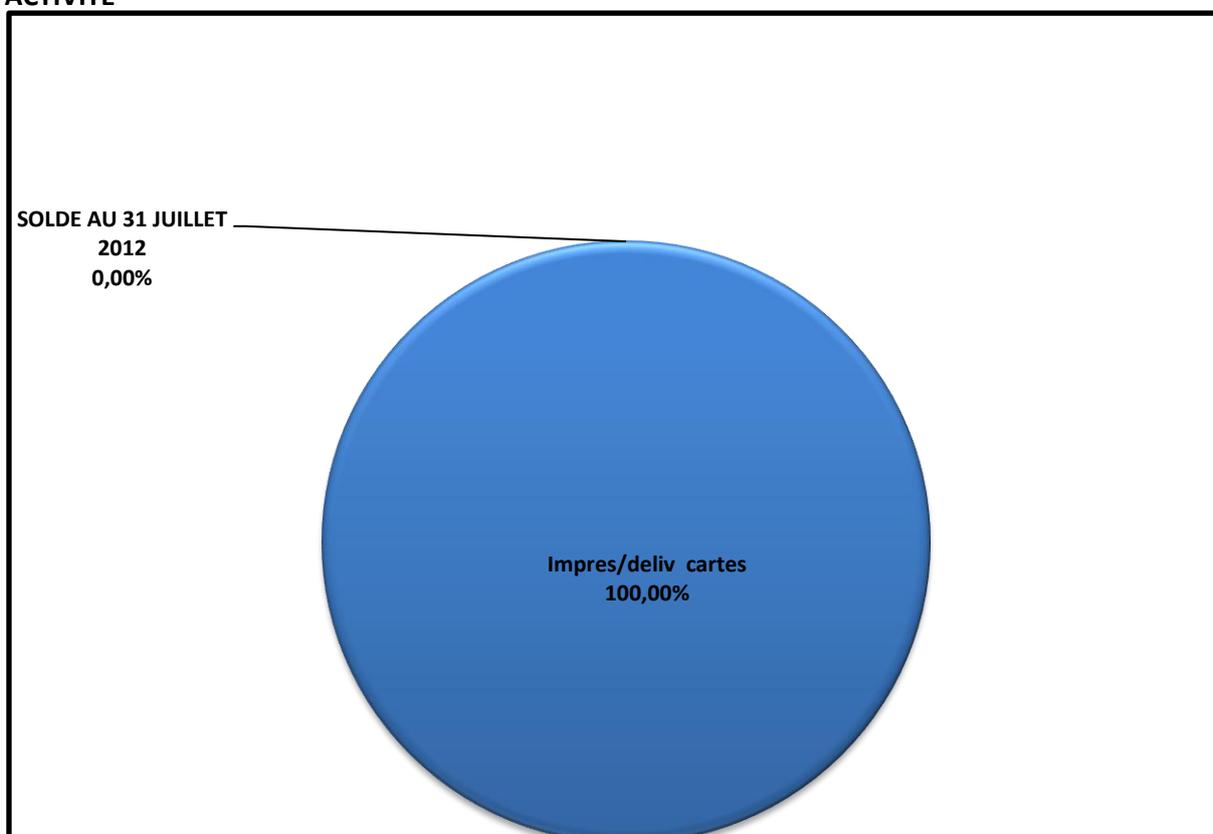
GRAPHIQUE DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DE LA FINLANDE AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE



GRAPHIQUE DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DU JAPON AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE

ACTIVITES	Japon				TOTAL
	2009	2010	2011	2012	
Gestion de projet					-
SAP/MCRI					-
Kits biométriques					-
Comm/sensibilisat					-
Appui aux osc					-
Plaidoyer genre					-
Recensement p à p					-
Centre de traitement					-
CNT					-
Cartographie					-
LEPI					-
Centre de collecte					-
CCT					-
Production affichage					-
Impres/deliv cartes			997 391,33	2 608,67	1 000 000,00
TOTAL	-	-	997 391,33	2 608,67	1 000 000,00
CONTRIBUTION PAR ANNEE	-	-	1 000 000,00	-	1 000 000,00
SOLDE AU 31 JUILLET 2012					0,00
TAUX DE CONSOMMATION					100,00%

TABLEAUX DE REPARTITION DE LA CONTRIBUTION DU JAPON AUX DEPENSES DU PAREL PAR ACTIVITE



TROISIEME PARTIE : renforcement des capacités des organes du RENA/LEPI

1 Renforcement des capacités des Organes du RENA/LEPI

1.1 Renforcement des Capacités du SAP /CENA, du MCRI, de la CPS, de la MIRENA et de la Cour Constitutionnelle.

74. Au regard des défis auxquels le Bénin devait faire face dans le cadre de la mise en place du RENA/LEPI, le PNUD à travers le PAREL a préparé et développé une stratégie de coopération et d'anticipation et s'est investi dans les concertations avec toutes les parties prenantes. Ainsi il a appuyé avec succès :

- L'organisation du dialogue politique sur le processus de la réforme électorale a consisté à des rencontres de plaidoyers et d'explications notamment :
 - deux rencontres avec le Chef de l'Etat,
 - deux rencontres avec le Président de l'Assemblée Nationale et les Présidents des Groupes parlementaires ;
 - des rencontres individuelles avec des députés à l'assemblée nationale
 - et enfin, deux rencontres avec les partis politiques : l'une pour adopter une démarche consensuelle à travers la présentation de la mission d'actualisation, et l'autre pour restituer de la mission d'actualisation sur la LEPI).
- La mobilisation de l'opinion nationale sur le processus de la réforme du système électoral en particulier la LEPI ;
- Le renforcement des capacités à travers un séminaire en assistance électorale, une mission d'étude en administration comparée sur l'expérience du Congo démocratique en matière d'organisation d'un recensement biométrique et une mission d'appui de la task force PNUD /EU à la finalisation du Document de Projet ;
- Le renforcement des capacités du SAP/CENA par plusieurs missions de formations à Bruxelles, Copenhague et au Burkina Faso, de la presse, du Ministère Chargé des Relations avec les Institutions à la conduite de la Réforme et à la préparation des élections de 2011 et par la mise à disposition, d'équipement, de matériel, moyen de communication et roulant au SAP/ CENA.
- L'assistance technique au Ministère Chargé des Relations avec les Institutions ;
- Le renforcement des capacités techniques de La Cour Constitutionnelle pour accompagner le processus de mise en place de la LEPI, en particulier dans le traitement du contentieux y relatif ;

1.2 Renforcement des capacités des organes techniques de gestion du RENA/LEPI

75. Le PAREL a assuré le renforcement des capacités techniques, organisationnelles, logistiques et managériales de la CPS, de la MIRENA ainsi que des équipes techniques d'exécutions des opérations. Plusieurs actions ont été réalisées à cet effet :

- Le développement de capacités en matière d'assistance électorale et en particulier en matière de « procurement » électoral ;
- L'organisation d'une mission d'étude en administration comparée en RDC aux membres de la CPS ;
- L'interaction des membres de la Task Force PNUD/EU lors de la mission d'actualisation. Le rapport a été restitué aux Partenaires techniques et financiers et aux partis politiques ;
- L'organisation de séminaire à l'intention des professionnels des médias ;
- L'organisation d'une mission à Abidjan et à Bruxelles au siège de ZETES de deux cadres du CNT/MIRENA pour le renforcement de leurs capacités en matière de gestion du processus de dédoublement AFIS.
- la participation d'une délégation de la CPS et de la MIRENA à Copenhague dans le cadre du processus de sélection de deux opérateurs technologiques notamment GEMALTO pour les Kits biométriques et logiciels associés et ZETES pour le dédoublement et logiciels associés;
- l'organisation de la formation des formateurs à partir des manuels et guides techniques réalisés pour l'exécution des activités du projet ;
- l'organisation des ateliers de formations ciblées sur les tâches techniques à réaliser par catégorie d'agents ;
- l'organisation en fin de projet par le PAREL, d'ateliers de transfert d'outils techniques de réalisation et de compétence aux cadres nationaux ayant participé au projet ;
- etc.

76. Les actions de renforcement de capacités, non exhaustives et ci-dessus énumérées ont contribué de manière significative au bon déroulement des opérations du RENA/LEPI et à l'atteinte des résultats escomptés.

QUATRIEME PARTIE : activités de clôture du PAREL

1 Activités de Clôture du PAREL

1.1 Inventaires du patrimoine et réparation des équipements

77. Au terme de l'exécution des activités du RENA/LEPI, un inventaire physique des biens durables a été réalisé par le PAREL dans la perspective du transfert officiel et définitif du patrimoine du projet au Gouvernement du Bénin conformément aux procédures du PNUD et à la décision du Comité d'orientation et de pilotage (COP) du 26 mai 2011.

► Tableau des équipements et matériels acquis :

Catégories	Articles	Quantités acquises par le PAREL	Affectation du matériel					
			Force LEPI	SAP CENA	PAREL	MIRENA	CPS	CNT
Mat. Infor.	Laptop	169	1	3	8	23	0	134
	Imprimante	131	1	3	7	5	2	113
	Serveur	107	0	0	0	0	0	107
	Unité Centrale	664	2	8	11	3	2	638
	Ecran	799	2	8	13	3	2	771
	Switch	122	0	0	4	0	0	118
	Routeur	2	0	0	1	0	0	1
	Baie de stockage	3	0	0	0	0	0	3
	Flash disque et Disque dur Externe pour serveur	30	0	0	11	1	0	18
	barrettes de mémoire 8 GB interne	16	0	0	0	0	0	0
	Vidéo projecteur	2	0	0	1	0	0	1
Kits Biométriques et valises d'autonomie (laptops, imprimante, webcam, capteur d'empreinte, valise métallique, chargeur de batterie, batterie de 12 v, générateur 1kva) (équipements en dehors des services)	3 215	0	0	0	0	0	3215	
Mat. Elec.	Onduleur	400	1	0	16	2	2	379
	Régulateur	81	0	0	3	0	0	78
	Climatiseur	19	0	0	11	4	0	4
	Copieur	7	0	1	3	1	0	2
	Destructeur de papier	2	0	0	1	0	0	1
	Réfrigérateur	1	0	0	1	0	0	0
	Ventilateur	10	0	0	0	0	0	10
	Fontaine d'eau	13	0	0	3	0	0	10
	Générateur 5 KVA	98	0	0	0	0	0	98
Générateur 22KVA	1	0	0	1	0	0	0	
Mat. Comm.	Radio HF et VHF	23	0	0	23	0	0	0
	Fax	1	0	0	1	0	0	0
	Digital Sender	1	0	0	1	0	0	0
	Tél. Portable	4	0	0	4	0	0	0

Catégories	Articles	Quantités acquises par le PAREL	Affectation du matériel					
			Force LEPI	SAP CENA	PAREL	MIRENA	CPS	CNT
	Poste téléphone	12	0	0	12	0	0	0
	Enregistreur DVD	1	0	0	1	0	0	0
	Ecran TV LCD	1	0	0	1	0	0	0
	Caméoscope numérique	1	0	0	1	0	0	0
	Mini chaine stéréo	1	0	0	1	0	0	0
	Caméra numérique	1	0	0	1	0	0	0
Mat. Roulant	Véhicule	3	0	0	3	0	0	0
Mobilier	Fauteuils, tables, bureaux chaises, caisson, connexion, Armoire	483	6	38	49	97	0	293
Divers	Agrafeuse géante, coffre fort, coffre ignifuge, extincteur, appareil à relier, écran de projection, boîte à monnaie, cantines, toises, bidon	12 466	0	0	42	12229	1	194
	Kit de maintenance	103	0	0	1	0	0	102
	lecteur biométrique dermalog	100	0	0	0	0	0	100
Mat. prod.cartes	lamineuses	556	0	0	0	0	0	556
	imprimantes	50	0	0	0	0	0	50
Mat. Codification	laptop	4	0	0	0	0	0	4
	imprimante	1	0	0	0	0	0	1
	Douchette de lecteur de code	1	0	0	0	0	0	1

1.2 Réparation des kits et autres équipements.

78. Conformément aux clauses de garantie prévue dans le contrat fournisseur relatif à l'acquisition de kits biométriques, GEMALTO a procédé à la maintenance de l'ensemble des packages de kits biométriques composés de 3 232 kits biométriques, 3 257 valises d'autonomie et 3 215 Groupes électrogènes de 1 kva. Ces travaux intervenus à la suite des opérations d'enregistrement biométrique se sont déroulés du 5 août au 15 novembre 2011.

► Tableau des acquisitions

Désignation	Acquisition initiale	Acquisition complémentaire	Total
Kits biométriques	3 215	17	3 232
Valises d'autonomie	3 215	42	3 257
Générateurs	3 215 (1 Kva)	98 (5 Kva)	3 312

79. Les travaux de maintenance ont consisté à :

- La vérification de fonctionnalité des pièces et composantes des kits et accessoires ;
- La cannibalisation des équipements et matériel dont le taux de dégradation est élevé par le prélèvement des pièces fonctionnels pour compléter et rendre fonctionnel les équipements et matériels moins dégradés.
- L'utilisation de stock d'équipements et de pièces de sécurité du PAREL et le cas échéant de GEMALTO pour rendre fonctionnel les kits et autres accessoires.

► Tableau des Kits après la maintenance

Type de matériel	Quantités acquises	Opérationnel	%	A rendre opérationnel	%	Défectueux	%
Kits biométriques	3 232	2 946	91,15 %	286	8,85%	-	-
Valises d'autonomie	3 257	1 769	54,31 %	1 259	38,65 %	229	7.03%
Générateurs 1 Kva	3 215	2 334	72,59 %	644	20,03 %	237	7.34%

80. L'évaluation des coûts par rapport aux équipements à réparer a été estimée par le PAREL à environ 300 000 Euros et a été transmise au Gouvernement.

81. Par ailleurs, l'ensemble des équipements et matériels informatiques utilisés dans le cadre du RENA/LEPI a fait l'objet d'une maintenance, a été reconditionné et est prêt à être réutilisé.

2 Transfert officiel de propriété.

82. Le transfert du patrimoine du projet a été réalisé en 2 volets : le transfert des compétences aux cadres nationaux en charge du RENA/LEPI et le transfert du patrimoine matériel au Gouvernement.

83. Le transfert des compétences aux cadres nationaux a été réalisé par les experts internationaux mis à disposition par le PAREL au fur et mesure du déroulement des opérations du RENA/LEPI et en fin de projet au cours d'un atelier de transfert d'outils sur 1 mois (avril-mai 2011) au profit des techniciens du CNT sur :

- Processus informatique pour le traitement du RPP: développement, exploitation et administration de la base de données SIGEL;
- Processus informatique de chargement, de déchargement, de consolidation et d'exploitation des données de l'enregistrement des données biométrique ;
- Processus d'impression et de fabrication de la carte d'électeur sécurisée;
- Processus d'impression des documents électoraux;
- Processus de constitution des bases de données cartographiques, affectation des électeurs par bureau de vote.
- Formations à l'extérieur du Bénin :
 - En RDC sur le processus de validation des doublons.
 - En Cote d'Ivoire et en Belgique au siège de ZETES sur le processus informatique de dédoublement Afis.
 - En France sur les techniques de maintenance des Scanners KODAK i4200 utilisés dans le cadre de l'archivage électronique.

84. Le transfert officiel de propriété du patrimoine physique du PAREL au Gouvernement béninois s'est déroulé le 19 août 2011 en présence des PTF au Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur. Les équipements et matériels transférés dont le coût global est de 11 998 466 USD, représente 23,46% du budget. Il est composé de :

- Equipements et matériels informatiques (ordinateurs, imprimantes, disques durs externes, serveurs, baies de stockage, kits biométriques etc.) ;
- Matériels électriques (onduleurs, groupes électrogènes, régulateurs etc.);
- Mobiliers (fauteuils, chaises, bureaux, tables etc.) ;
- Stocks de consommables divers (fournitures de bureau, cartouches d'encre, dvd vierges etc.) ;
- Divers autres articles (extincteurs, agrafeuses géantes, coffres forts ignifuges, cantines bottes, imperméables, lampe torches, etc.).

Tableau des équipements et matériels transférés

Catégories	Articles	Quantités acquises par le PAREL	quantités transférées à la partie nationale
Equipement et Matériels. Informatiques.	Laptop	169	161
	Imprimante	131	124
	Serveur	107	107
	Unité Centrale	664	653
	Ecran	799	786
	Switch	122	118
	Routeur	2	1
	Baie de stockage	3	3
	Flash disque et Disque dur Externe pour serveur	30	19
	barrettes de mémoire 8 GB interne	16	16
	Vidéo projecteur	2	1
	Kits Biométriques et valises d'autonomie (laptops, imprimante, webcam, capteur d'empreinte, valise métallique, chargeur de batterie, batterie de 12 v, générateur 1kva	3 215	3 215
Matériels Electriques.	Onduleur	400	384
	Régulateur	81	78
	Climatiseur	19	8
	Copieur	7	4
	Destructeur de papier	2	1
	Ventilateur	10	10
	Fontaine d'eau	13	10
	Générateur 5 KVA	98	98
Mobilier	Fauteuils, tables, bureaux chaises, caisson, connexion, Armoire	483	434
Divers	Agrafeuse géante, coffre fort, coffre ignifuge, extincteur, appareil à relier, écran de projection, boîte à monnaie, cantines, toises, bidon	12 466	12 424
	Kit de maintenance	103	102
	lecteur biométrique dermalog	100	100
Matériel de production des cartes d'électeurs	lamineuses	556	556
	imprimantes	50	50
Matériel de Codification	laptops	4	4
	imprimante	1	1
	Douchette de lecteur de code	1	1
Stock consommable	carte d'électeur vierge	non applicable	221 250
	cartouche d'encre noire		508

Catégories	Articles	Quantités acquises par le PAREL	quantités transférées à la partie nationale
	cartouche d'encre couleurs		4 157
	pochettes plastifiées pour les cartes d'électeurs		904 300
	BADGE		10 170
	chemise à rabats		890
	chemise cartonnée		154
	cahier de 200 pages		1 806
	cahier de 300 pages		215
	DVD-RW vierge		425 189
	pochettes de 20 DVD		7 141
	rouleau de ficelles		2 189
	toiles		3 248
	sacs en polyester		200
Divers	agrafeuse	non applicable	4 040
	boites d'agrafes		1 307
	LAMPES		1 465
	VALISETTE		54
	BOITES DE 100 ELASTIQUES		142
	PAIRES DE CISEAUX		6 380
	CARNETS DE FICHES SPECIFIQUES		4 304
	GUIDE DE L'OPERATEUR		102
	MANUEL DE BIOMETRIE		5 486
	MANUEL DE FONCTIONNEMENT		8 986
	Etape de l'enregistrement		3 686
	GUIDE A L'ATTENTION DES ELUS LOCAUX		1 630
	FICHES D'IDENTIFICATION		350
	GUIDE DE L'ENREGISTREMENT		5 322
	GUIDE ILLUSTRÉ		1 476
	Cadenas		837
pires de bottes	8 774		
Stock de sécurité mise en place par Gemalto et transféré après la maintenance	Kits Biométriques	17	17
	valise d'autonomie vide	42	42

3 Audit financier et évaluation externes du PAREL

3.1 Audit financier

85. Au terme des activités du RENA/LEPI et conformément au PRODOC du PAREL le panier commun des ressources a fait l'objet d'un Audit commandité par le PNUD et réalisé par le Cabinet d'expertise comptable "BEC" sélectionné à la suite d'un processus concurrentiel international. Les conclusions du rapport de l'audit ont été satisfaisantes sur tous les points inclus dans le champ de l'audit. et ont attesté que les normes de gestion d'un projet sous exécution "DEX" ainsi que les procédures en vigueur au PNUD ont été respectées dans la mise œuvre du PAREL.

86. Le rapport détaillé est disponible au PNUD et dans les archives du PAREL..

3.2 Evaluation externe du PAREL

87. Conformément aux procédures du PNUD et au PRODOC du PAREL, Une mission d'évaluation du PAREL par des experts consultants externes a été réalisées afin d'évaluer les performances des activités exécutées et des résultats atteints en rapport avec les objectifs et les attentes du RENA/LEPI ainsi que du PAREL. Les travaux d'évaluation ont porté sur :

- La pertinence et l'efficacité de l'appui du PAREL ;
- L'impact du projet sur l'environnement sociopolitique ;

88. Les conclusions du rapport d'évaluation ont relevé les résultats probants obtenus par le PAREL comme suit :

- la disponibilité d'une liste électorale permanente informatique constituant une avancée remarquable dans la modernisation du processus électoral au Bénin, un outil attendu depuis 1998 par l'ensemble des forces politiques et sociales du Bénin et dont la loi de mise en place a été unanimement votée par la représentation nationale en 2009
- La disponibilité de Bases de données multidimensionnelles, outil précieux d'aide à la décision et à la planification du développement économique et social ;
- Le niveau appréciable de contribution et d'implication de la communauté internationale dans l'exécution du PAREL à travers la mobilisation d'importantes ressources financières pour le financement des opérations du RENA/LEPI (+ 51 millions USD): un nombre significatif de 13 bailleurs ont participé au financement du processus à travers le « Basket Fund » du Projet mis en place par le PNUD ;
- La mise en place d'une unité de gestion de projet (UGP) a été mise en place. L'équipe projet du PAREL a été recrutée avec le concours du Centre de services du PNUD selon les normes et procédures du Système des Nations Unies ;
- Le renforcement des capacités techniques et logistiques des structures, organes et acteurs du RENA/LEPI notamment, le MCRI, la Cour constitutionnelle, la CPS, la MIRENA et leurs démembrements locaux, le SAP/CENA, etc., ainsi que d'autres

89. De l'avis des auditeurs, Le PAREL a accompli sa mission sous des contraintes dont les principales sont :
- Conflits d'intérêt au sein des organes nationaux de réalisation: démission, faible implication, tentative de sabotage des activités.
 - Politisation à outrance du processus de réalisation du RENA/LEPI: mot de boycott, marches pour et contre le RENA/LEPI, tentation de blocage du projet par le vote de plusieurs propositions de loi rejetées par la cour Constitutionnelle.
 - Intempéries : inondations dans le sud et harmattan dans le nord.
 - Problèmes techniques et manque de civisme de certains agents.
90. Le rapport d'évaluation est assorti de recommandations au nombre desquelles :
- La mise en place d'un cadre légal réglementaire et institutionnel indispensable pour la capitalisation et la pérennisation des acquis du RENA/LEPI ;
 - L'actualisation des données du RENA/LEPI loin des périodes d'effervescence politique ;
 - La garantie de l'appropriation du RENA/LEPI par la partie nationale ainsi que la visibilité des actions à entreprendre en vue des élections communales de 2013.
91. Par ailleurs, à la demande du Gouvernement, un Audit-évaluation du RENA/LEPI par des expert de l'OIF s'est déroulée en février mars 2012 et abouti à la conclusion selon laquelle « le RENA/LEPI a atteint des résultats tangibles et satisfaisants. Il est un outil précieux pour le Bénin et a permis d'organiser en 2011 l'élection présidentielle et les législatives dont les résultats ont été acceptés par l'ensemble des acteurs nationaux et par la communauté internationale. Il est une avancée significative dans le processus électoral béninois ». Des recommandations ont aussi été formulées à cet effet.

4 Activités préparatoires pour la mise en place du projet de pérennisation du RENA/LEPI.

4.1 Atelier bilan du RENA/LEPI

92. Un atelier Bilan sur le RENA/LEPI a été organisé du 17 au 18 juin 2011, au palais des congrès, sur le thème « RENA/LEPI 2009-2011, Bilan et applications pour le développement socio-économique » avec l'appui du PAREL/PNUD. Cet atelier bilan visait à permettre aux acteurs et personnes ressources capables d'émettre des recommandations en vue de capitaliser les acquis du RENA, de tirer tous les enseignements et de faire des propositions pertinentes en vue de l'exploitation de ses différentes applications ainsi que l'amélioration des futurs scrutins.
93. L'atelier bilan du RENA/LEPI a permis aux acteurs du processus de :
- Faire le bilan du processus de réalisation du RENA et de l'établissement de la LEPI et mettre en exergue les forces et les faiblesses du processus;
 - Faire le point de l'utilisation de la LEPI lors du double scrutin de 2011;
 - Faire des recommandations pour la capitalisation des acquis et la pérennisation du RENA et de ses applications ; et
 - Poser des jalons des réformes indispensables pour améliorer le système électoral béninois..
94. Au terme de cet atelier des recommandations ont été formulées dont entre autres:
- La révision du cadre légal en vigueur afin de permettre la mise à jour des données du RENA en prenant en compte les personnes éligibles et omises par le processus du RENA/LEPI ;

- La mise en place en procédure d'urgence d'un Comité de suivi de la pérennisation doté d'une équipe technique et de moyens financiers pour la gestion du patrimoine du RENA/LEPI ;
- la prise en compte par le Gouvernement du fichier national des requérants issus du RENA au travers des mesures appropriées pour l'organisation des audiences foraines en vue de la délivrance des pièces d'état civil ;
- le développement d'applications informatiques appropriées permettant aux ministères sectoriels et aux structures intervenant dans l'établissement desdits actes, d'avoir accès aux bases de données du RENA/LEPI pour satisfaire aux besoins identifiés (permis de conduire, passeport biométrique, casier judiciaire, carte nationale d'identité, etc.).
- l'institution d'une administration électorale permanente et dépolitisée pour la gestion du processus électoral ;
- etc.

4.2 Atelier d'imprégnation des cadres de l'administration sur les acquis du RENA/LEPI

95. Dans la perspective de l'application des décisions contenues dans le relevé du Conseil des Ministres du 29 septembre 2010, visant la capitalisation des données du RENA/LEPI par les ministères concernés, le PAREL a appuyé le Ministère Chargé des Relations avec les Institutions pour l'organisation d'un atelier de vulgarisation des données du RENA/LEPI, à l'attention des cadres de l'administration du 27 au 29 mars 2012 au CIC à Cotonou.

96. Cet atelier a permis aux cadres des ministères techniques désignés par le Conseil des Ministres du 29 septembre 2010. de :

- Appréhender le contenu des données existantes du RENA/LEPI ainsi que l'étendue des possibilités de développements socioéconomiques offertes par ce projet ;
- S'approprier des bases de données du RENA/LEPI et des différentes applications possibles y afférentes,
- Renforcer leurs capacités pour l'élaboration des TDR visant au développement des applications appropriées pour la modernisation des administrations.

97. Les recommandations pertinentes faites ont porté essentiellement sur la révision du cadre juridique afin de permettre :

- l'actualisation et la mise à jour des données du RENA/LEPI y compris la prise en compte les citoyens non encore recensés et enregistrés et les erreurs matérielles identifiées ;,
- la vulgarisation des acquis du RENA/LEPI et faciliter l'accès des données aux utilisateurs potentiels (administrations publiques et privées, universitaires, étudiants, autres chercheurs, etc.) ;
- le développement des applications pour la modernisation des administrations et la planification socioéconomiques ;
- l'exploitation des données biométriques pour l'établissement des cartes nationales d'identité et passeports biométriques et ordinaires;
- l'utilisation du RENA/LEPI comme matrice pour l'établissement et l'informatisation de l'état civil au Bénin ;
- L'organisation des journées portes ouvertes sur le RENA/LEPI pour la vulgarisation des données ;
- La mise à la disposition du Ministère de la Justice, des données du RENA/LEPI en vue de la délivrance automatisée et maîtrisée des actes administratifs (casier judiciaire, certificat de nationalité, etc.).

4.3 Autres activités

98. Dans le cadre de la capitalisation des acquis et la pérennisation du RENA/LEPI, plusieurs initiatives ont été prises par des acteurs du processus électoral du Bénin, dans l'optique de l'amélioration des données du RENA/LEPI en vue des consultations électorales futures. Ainsi les contributions ont faites notamment :

- **Séminaire du Parti du Renouveau Démocratique (PRD).** Organisée le 26 mai 2012, après analyse des résultats du RENA/LEPI et l'exploitation des recommandations de l'OIF, le PTD propose la révision du cadre juridique afin de permettre d'une part la réalisation d'un audit complet et participatif dont les résultats détermineront la révision du RENA/LEPI à court ou moyen terme.
- **Atelier d'actualisation de la LEPI, approche méthodologique par la majorité présidentielle plurielle. Organisé le 1^{er} juin 2012,** après analyse des résultats du RENA/LEPI et l'exploitation des recommandations de l'OIF, la majorité présidentielle plurielle reconnaît la LEPI comme un acquis significatif dans le renforcement de la démocratie et la bonne gouvernance au Bénin et préconise sa révision à partir d'une vérification citoyenne sur une base consensuelle et participative.
- **Forum national sur l'état civil au Bénin.** Dans le cadre du forum national sur l'Etat Civil, le PNUD/PAREL a apporté un appui au Ministère de l'Intérieur à travers une communication présentée par le CNT sur les acquis du RENA/LEPI en matière d'état civil ;
- **Réalisation du RGPH4 :** Le PAREL/PNUD a apporté une importante contribution à l'INSAE sur l'utilisation des données de la cartographie censitaire dans le cadre du RGPH4 par une présentation des applications possibles sur les données disponibles ainsi que les outils de traitements des données cartographiques.
- **Groupe parlementaire de travail sur la LEPI.** Le PAREL/PNUD a fait une contribution à travers une communication sur les acquis du RENA/LEPI et le mode opératoire pour la révision des données du RENA/LEPI dans le cadre des réflexions en cours à l'Assemblée Nationale sur la révision du cadre juridique de la révision du RENA/LEPI.

99. Le PNUD/PAREL est régulièrement consulté sur des dossiers et /ou associé à plusieurs séances de travail sur les modalités de révision des données du RENA/LEPI dans le cadre des réflexions et préparatifs en cours pour les prochaines consultations électorales,

1. Plan d'initialisation d'assistance préparatoire du projet d'appui à la révision des données du RENA/LEPI, à la préparation et à l'organisation matérielle et logistique des élections communales et locales de 2013

100. Dans la perspective de la capitalisation des acquis et de la pérennisation du RENA/LEPI, le Gouvernement à travers le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur, a saisi le PNUD par la note verbale N° 649/MAEIAFBE/SGM/SGAM/DOIF/DAOIF/SAO du 06 décembre 2011, pour solliciter l'appui du PNUD à cet effet. Pour mieux répondre à cette requête, le PNUD a mis en place un projet

d'assistance préparatoire dont l'objectif est l'élaboration du document de projet devant servir de protocole d'accord pour l'assistance sollicitée.

101. Le Plan d'initialisation d'assistance préparatoire du projet d'appui à la révision des données du RENA/LEPI, à la préparation et à l'organisation matérielle et logistique des élections communales et locales de 2013 vise à prendre en compte les désidératas des différents acteurs politiques, la société civile, le Gouvernement ainsi que les recommandations émanant des rapports d'audit, d'évaluation des experts, des ateliers-bilan du RENA/LEPI et des séminaires des partis politiques, afin de réunir les conditions optimales pour l'institution et la mise en œuvre du futur projet d'appui à la révision des données du RENA/LEPI, du fichier électoral et à l'organisation des élections 2013.

Il s'agit notamment :

- l'appui à l'élaboration d'un dispositif fiable et consensuel de révision des données du RENA/LEPI en vue de l'établissement de documents électoraux devant garantir des élections transparentes et crédibles au Bénin ;
- l'appui technique et logistique aux structures en charge du processus aux niveaux central et local afin de contribuer à la mise d'une administration et d'une logistique électorale conséquente ;
- l'appui à l'harmonisation de la législation électorale et à l'élaboration de textes subséquents ;
- l'appui à la mise en place d'une stratégie de sensibilisation et d'éducation civique appropriée ainsi que la prise en compte du genre en matière électorale ;
- l'appui à la préparation et à l'organisation matérielle des élections de 2013 ;

102. Par ailleurs, ce projet d'assistance permettra d'élaborer dans les détails le calendrier des opérations, le budget prévisionnels ainsi que les différents plans d'action notamment, le cadre organique, le recrutement du personnel, la formation technique de réalisation et d'encadrement des travaux, la logistique, etc.

103. Le plan d'initialisation d'assistance préparatoire se déroulera du 1^{er} Juillet au Décembre 2012.

CONCLUSION

104. Initié en juillet 2009, le PAREL a contribué dans tous les domaines et avec succès à la réalisation du RENA/LEPI et à l'établissement de la LEPI qui a servi à l'organisation du double scrutin présidentiel et législatif du 2011. La LEPI, conformément aux dispositions des lois en vigueur au Bénin en matière électorale, doit servir à l'organisation des prochaines élections locales, communales et municipales de 2013 ainsi que celles de 2018, aux législatives de 2015 et 2019 et à la présidentielle de 2016.

105. Pour que la LEPI puisse jouer ce rôle, il est impérieux de procéder à sa révision et à sa mise à jour. Dans ce cadre, il faudra :

- Mettre en œuvre les recommandations issues des différents rapports d'évaluation et d'audit et prendre en compte les préoccupations des différents acteurs sociopolitiques, dans le but d'obtenir le consensus national indispensable à l'adhésion de tous au fichier électoral ;

- procéder à l'apurement de la liste par l'actualisation des données à savoir, la radiation ou la suspension des électeurs ayant perdu leur droit de vote par décision de justice ou par suite de décès et ceci de façon régulière tout au long du cycle électoral 2013-2019 ;
 - Procéder à l'intégration des électeurs qui, pour diverses raisons n'avaient pas été pris en compte lors de la réalisation du RENA/LEPI ;
 - Procéder au développement des applications dédiées à la modernisation des administrations.
 - Etc.
106. En réalisant et utilisant la LEPI pour l'organisation des élections de 2011 dans un climat de paix, la République du Bénin confirme sa réputation de laboratoire de la démocratie en Afrique. L'originalité de la LEPI, réside dans le fait qu'elle servira à l'organisation de toutes les élections qui interviendront au cours des dix prochaines années dans ce pays. Il s'agit d'une base informatique contenant des données géo référencées des infrastructures publiques et d'habitation ainsi que des informations nominatives et biométriques de la population. Elle est conçue pour favoriser non seulement l'approfondissement de la démocratie par la modernisation du système électoral, mais aussi une planification efficiente d'un développement équilibré du Bénin.
107. La mise en œuvre du processus du RENA/LEPI a été possible grâce à la solidarité de la Communauté internationale qui a accompagné le Bénin au plan technique et financier conformément au Document de Projet signé entre le Gouvernement et le PNUD agissant en qualité de coordonnateur de l'appui offert au Bénin pour la mise en place d'un système électoral crédible, transparent, durable, économiquement efficace et performant.
108. La pérennisation des acquis du RENA/LEPI devient donc une préoccupation importante qu'il convient de prendre en compte pour assurer la consolidation du processus électoral et tirer les grands bénéfices qu'offre cet instrument de développement.